Persee

Henri Rolland

Circonscription d'Aix-en-Provence (région nord)

In: Gallia. Tome 20 fascicule 2, 1962. pp. 655-685.

Citer ce document / Cite this document :

Rolland Henri. Circonscription d'Aix-en-Provence (région nord). In: Gallia. Tome 20 fascicule 2, 1962. pp. 655-685.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1962_num_20_2_2375

BASSES-ALPES

Céreste. — Dans une ferme à 1 kilomètre de l'*ancienne abbaye de Carluc*, M. Guy Barruol, a découvert une stèle vraisemblablement funéraire haute de 1 m. 10, à sommet triangulaire, le fût se rétrécissant vers la pointe et portant, sous le triangle supérieur, l'inscription :

VIRIANTO
YVRI/

Lardiers — (Fouilles de MM. Almeras et J. Barruol). Albert Grenier, dans son volume du *Manuel d'archéologie* consacré aux sanctuaires et paru en 1960, décrit le *Châtelard de Lardiers* (p. 527-28) et le donne comme un exemple du culte des sommets en Narbonnaise. Le site dont il s'agit est un oppidum à trois enceintes, habité de la fin du Bronze au IVe s. de notre ère. En 1913, Henri de Gérin-Ricard, apprenant que l'on y découvrait des milliers de lampes votives, lui consacra une courte et excellente étude (*B.A.C.*, 1913, pp. 193-205). De 1955 à 1960, des fouilles dans le *vicus* de *Saint-Martin*, qui est dans la vallée à l'O. de l'oppidum, et des sondages sur l'oppidum montrent qu'il y eut là un centre religieux important, un grand marché et un lieu d'assemblées, fréquenté surtout de la fin de La Tène au IIIe s. et détruit vers 260-270, par la grande invasion du temps de Gallien et de Postume. Malgré l'intérêt du site, on reculait devant l'énorme masse de pierres qu'il fallait déplacer pour arriver au niveau du sanctuaire, l'opération a été tentée en 1961 et réussie.

Elle s'est faite en deux temps : dans une première période, on a arraché les arbres et les quartiers de roches qui recouvraient la *favissa* des lampes, sous la grande enceinte préromaine. Puis on a déblayé la *favissa* jusqu'au roc, le résultat de cette première opération a été la découverte d'environ trois mille lampes (fig. 1), entières ou presque et de très nombreux fragments dont beaucoup avec marques et sujets. Elles sont des deux premiers siècles et à côté de celles bien connues de *Strobilus*, de *Fortis* ou d'*Hosidius Crispus*, on en remarque une quantié d'autres, rudimentaires et pauvres, qui attestent le caractère populaire du pèlerinage. Dans la *favissa* des lampes, ont été découverts de petits anneaux de bronze, des miroirs votifs et de très nombreux fragments de bronze, tous percés d'un trou. Enfin, une inscription, sur le bord d'une vasque de 0 m. 90 malheureusement brisée (fig. 2) :

KAPE.....M

Dans une seconde période on s'est attaqué à la montagne de pierres, qui, sur 50 mètres de long, 15 à 25 mètres de large et 5 à 6 mètres de hauteur, recouvrait les restes du sanctuaire supposé. Des substructions ont été mises au jour : les murs sont en petit appareil régulier (fig. 3) et mesurent de 60 à 85 centimètres de largeur, paraissant former une enceinte qui ne tient aucun compte de la vieille enceinte préromaine, qui mesure de 3 à 4 mètres de large et qui a été découverte, intacte, sur une cinquantaine de mètres. Dans la partie découverte (fig. 4) ont été trouvés : un petit cippe anépigraphe, brisé. Un autre, anépigraphe, de 1 mètre de hauteur. Un fragment de moulure en marbre blanc à fines veinures vertes. Le quart, environ, d'un autel avec une inscription, en beaux caractères : ...A D O N, et au-dessous : ... V R V M (fig. 4 *bis*).

Enfin, le tamisage a donné :

2.000 anneaux votifs en bronze de formes diverses, 220 fragments d'anneaux de grand format, intentionnellement brisés comme objets

Persée BY: creative commons

Fig. 1. — Lardiers. Quelques lampes de la *Favissa*.

votifs, des centaines d'anneaux de petit format, 3 anneaux présentant un phallus, 3 anneaux d'or, un anneau de matière organique paraissant du cuir, recouvert d'une feuille de bronze, un petit serpent de bronze de 4 cm. 50 recouvert d'une plaque d'or, 40 fragments de fibules, des miroirs votifs (une douzaine, plus une centaine de petits fragments de miroirs) et beaucoup d'autres petits bronzes, chaînes, boucles, fragments d'objets divers à étudier.

On a trouvé au même endroit : 1 pièce des Arécomiques et des sesterces d'Antonin, Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Commode, Septime Sévère, Faustine, Plautille, Géta, 2 monnaies de Gallien et 9 à déterminer ; devant l'enceinte pré-romaine, une marseillaise au taureau cornupète.

Fig. 2. — Lardiers. Le Châtelard. Vasque de pierre portant l'inscription KAPE.....M.

Fig. 3. — Lardiers. Le Châtelard. Petit appareil des murs gallo-romains du sanctuaire supposé.

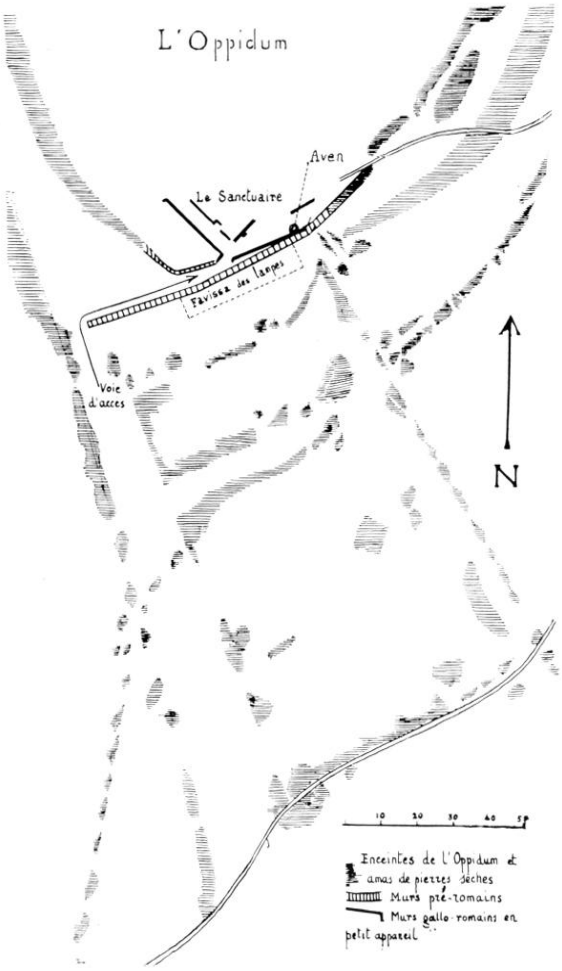

Fig. 4. — Le Châtelard. Ensemble du sanctuaire d'après les photos aériennes au 1/1000e.

Fig. 4 *bis*. — Lardiers, Châtelard. Fragment d'inscription ..ADON....VRVM....

L'Escale. — Depuis longtemps, le site du *Bourguet*, en bordure E. de la Durance, a retenu l'attention des archéologues qui sont venus y recueillir de nombreuses monnaies et des objets antiques, entre autres une série de statuettes de bronze de bon style. Ce site devant être sous peu inondé par les travaux d'équipement hydraulique de la vallée de la Durance, un accord est intervenu entre la Direction des Antiquités et la Direction de l'Électricité de France pour une exploration du terrain. Les recherches se sont poursuivies en 1960 et 1961, avec l'aide matérielle et désintéressée de l'E.D.F., effectuées par M. Raymond Moulin.

En 1960, après un décapage profond nécessité par les glissements alluvionnaires, on a commencé la fouille des couches dès apparition de vestiges antiques, consistant en constructions dont les murs parallèles, irrégulièrement espacés, forment un quadrillage limité par des ruelles descendant vers la rivière sur un axe E.-O. Les matériaux employés sont les moellons retaillés en pierre dure et le galet de Durance, liés par un mortier de chaux et de gravier lavé, le plus souvent sans débris de tuileau ; les fondations débordantes sont peu profondes et contiennent des quartiers de roche, roulés par les eaux. Le parement des murs est parfois repris au fer, et de très nombreux débris d'enduit blanc ou coloré indiquent un revêtement soigné. Une épaisse couche de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* signale le mode de couverture ; les sols sont en terre battue ou revêtus en *opus barbaricum*. L'ensemble des substructions demeure confus par suite des conditions de fouilles qui, en raison du temps limité par l'urgence des travaux, ne permettent pas une exploration exhaustive, mais des dégagements sur les points paraissant les plus

Fig. 5. — L'Escale. Substructions gallo-romaines du niveau le plus ancien (Ier-IIe siècles).

intéressants ; cependant, parmi ces substructions deux maisons ont pu être mieux reconnues :

Maison I (fig. 5), décorée à l'intérieur d'enduits rouges, avec sol de béton et dispositif de canalisation sous-jacente, vers la Durance. Une couche de cendre s'étend sur la presque totalité de la demeure ; cette couche bouleversée par suite d'une réoccupation, contenait dans ses strates inférieures, avec un fragment de revêtement de marbre, des débris de vases à relief d'applique de la vallée du Rhône (IIIe s.). L'occupation tardive a laissé de la poterie luisante et des débris de verre ;

Maison II : autour d'une cour de forme oblongue (E-O), dont il reste quelques dalles en place, étaient disposées plusieurs salles dont quatre sont reconnaissables. Dans la cour ont été recueillis des tronçons de fûts de colonne avec astragale (fig. 6). La couche de cendre intérieure laissait entrevoir au-dessus d'elle un niveau de réoccupation. On y a retrouvé de nombreux tessons et objets :

Salle A, une lampe de la vallée du Pô signée CRESE-S *(Crescens)*, une lampe du IIe siècle décorée de deux palmes, des débris d'amphores et de dolium, des clous, une pince de bronze, des épingles, un cylindre en os perforé, des monnaies de Trajan, Hadrien, Domitien, Faustine mère, Commode, Alexandre Sévère. — *Salle B*, qui contenait contre sa paroi S. un petit édicule avec pinacle pyramidal, des tessons de céramique courante, les restes d'un bol en bronze à paroi fine et une petite statuette de *Tutela* (h. 8 centimètres) ; la tête légèrement inclinée et tournée vers sa droite, sommée

d'une haute couronne murale à quatre tours dont les lemnisques descendent sur les épaules ; la déesse est vêtue d'une tunique à manches courtes, retenue à la taille, les épaules recouvertes d'un manteau descendant jusqu'aux pieds ; le manteau drapé au-dessous de la taille remonte sur la hanche gauche ; le bras droit avancé tient de la main une patère inclinée remplie de fruits, la main gauche, également

Fig. 6. — L'Escale. Fragments d'architecture trouvés dans la maison II.

Fig. 7. — L'Escale. Statuette de Tyché en bronze provenant de la maison II.

avancée tenait, appuyée sur le bras, une corne d'abondance (fig. 7). Le style de cette figurine rappelle celui des autres statuettes déjà découvertes à l'Escale. — *Salle C*, enduits peints en rouge, vert et blanc ; débris de verre plat provenant de vitres. — *Salle D*, au milieu, un socle en pierre de Mane soutenait un pilier de bois dont la base formait encore une masse charbonneuse conservée de l'incendie. Dans l'épaisseur de 0 m. 10 de cendres ont été retrouvés les bronzes (poignées, goupilles, clous décorés) provenant d'un meuble, près de celui-ci se trouvaient les débris d'une vingtaine d'urnes communes et d'un plat, deux couteaux de fer ; près du pilier central se voyaient les restes d'un caisson de plomb en grande partie fondu, une patère de bronze à manche (fig. 8), une anse d'œnochoé également en bronze avec attache en col de cygne et tout auprès, directement sur le sol, des monnaies de Trajan, Hadrien, Faustine mère, Marc-Aurèle, Lucille, Commode, Alexandre Sévère, Julia Mamée, Gordien III et Philippe Ier. C'est là un nouvel exemple de monnaies groupées constituant un petit dépôt, dispersé par l'incendie, et s'arrêtant au milieu du IIIe siècle peu avant l'invasion qui devait ravager la Gaule. Dans la couche supérieure, une tige de bronze, terminée par un annelet, porte gravé en pointillé le nom CONSTATI.... — Entre les vestiges de deux maisons, on a recueilli sur deux couches, au-dessus, beaucoup de tessons en céramique tardive et, au-dessous, quelques débris de vases sigillés dont l'un portant l'estampille OFATE, du potier *Ateius*, du début de l'Empire.

Les fouilles reprises en 1961, plus au S., ont exploré six pièces dont le niveau primitif a été, à peu près partout, daté par la sigillée rouge italique ou du type de La Graufesenque, le tout surmonté, de façon plus ou moins nette, de traces de réoccupation jusqu'au Ve s. Plus à l'O., la couche archéologique, plus faible, recouvrait des substructions de murs de bonne époque en petit appareil avec pavements blancs et enduits colorés, mais elle a peu conservé de matériel. On y signalera cependant

Fig. 8. — L'Escale. Patère de bronze trouvée dans la maison II, entourée de monnaies impériales du Ier au IIIe siècle.

deux petits fragments d'une grande statue en marbre blanc (doigt), un chapiteau à gorgerin, près de 50 estampilles de potiers, 274 monnaies et 2 fragments d'inscriptions incomplètes. La première semble appartenir à un monument votif. La seconde, funéraire, présente un certain intérêt ; elle ne contient cependant que la fin d'une inscription tumulaire :

... V O C
... L I. P V B L
I N P E N S A M
F V N E R I S

La présence de l'abréviation classique V O C = *Vocontii* et la formule I N P E N S A M F V N E R I S permettent d'attribuer au trésor public des Voconces les frais de cette sépulture. Or c'est la première fois, à notre connaissance, qu'une inscription situe officiellement les Voconces à l'E. de la Durance, presque en face de Sisteron. L'appartenance de *Segustero* à la grande confédération des Voconces constitue un problème qui semble trouver là une solution affirmative.

Les deux campagnes de fouilles poursuivies à l'Escale, en 1960 et 1961, ont permis de recueillir le chiffre important de 447 monnaies qui se répartissent en deux groupes : le premier comprenant des Bronzes Massaliètes (IIe-Ier s. av. J.-C.), deniers de la République romaine, bronze au nom de Lépide, bronzes et antoniniens aux noms des empereurs d'Auguste à Claude II († 270) ; la plupart de ces pièces trouvées en profondeur. Le second paraissant commencer avec Maximin Hercule en 286 va jusqu'à Théodose, avec majorité de monnaies constantiniennes. Il semble dater la période de réoccupation.

Montpezat. — Sur cette commune, s'ouvrent dans les gorges du Verdon des grottes dont l'une, « la grotte murée », contenant des vestiges d'une occupation moustérienne et

chasséenne sous-jacente à une couche de champs d'urnes et de l'âge du Fer. Les strates préhistoriques étant explorées par MM. H. de Lumley et J. Courtin sous le contrôle de M. Sylvain Gagnère, directeur des antiquités préhistoriques, M. Ch. Lagrand, attaché de recherches au C. N. R. S. poursuit, depuis 1959, la fouille du niveau protohistorique. Au-dessus du niveau préhistorique, quatre niveaux coupés de strates intermédiaires ont founi un matériel archéologique particulièrement riche en céramique, malheureusement très fragmentée. Passagèrement visitée de l'époque de la Tène à la période paléo-chrétienne (couches 1 à 2^a), la grotte conserve des témoins de son occupation au Hallstatt II (céramique éolienne à décor ondé) et au protohallstattien (couche 2^b), antérieurement on suit l'évolution de la céramique des champs d'urnes, aux bronzes récents II et III (couche 3), recouvrant un bronze récent I (couche 4) dont les strates les plus anciennes (4^b,^{c}) contiennent des anses *ad ascia* du type *Polada*.

Moustiers-Sainte-Marie. — Découverte dans les environs par M. Jean Andarelli, d'Arles, d'un bracelet de bronze de forme ovale, à extrémités épaisses en forme de bouton plat (h. de la tige : 0,018 ; ép. de la tige : 0,05 ; l. intérieure : 0,071, extérieure : 0,084).

Puimichel. — A la limite des communes des Mées et de Puimichel, sur un mamelon, à 300 mètres à l'E.-S.-E. de la ferme de *Hauteval*, entre Asse et Durance, M. R. Moulin a découvert, au cours d'un profond défrichement, trois tombes sous tuiles du type dit « en bâtière ». Toutes trois orientées sensiblement E.-O., la tête à l'O. ; le fond constitué par cinq *tegulae* jointes par leur grand côté. Les *tegulae* en argile claire (blanchâtre) mesurant de 0 m. 50 à 0 m. 43 de longueur, sur 0 m. 38 à 0 m. 33 de largeur ; elles portent des marques de fabrication variées : double et triple boucle, demi-cercle, double cercle et deux cercles accostés et pointés associés à une série de jambages, décor d'ondes. Le seul mobilier retrouvé consiste en une boucle de ceinture de fer présentant quelques faibles traces de damasquinure en fils d'argent (l. : 0 m. 14 compris l'ardillon ; fig. 9).

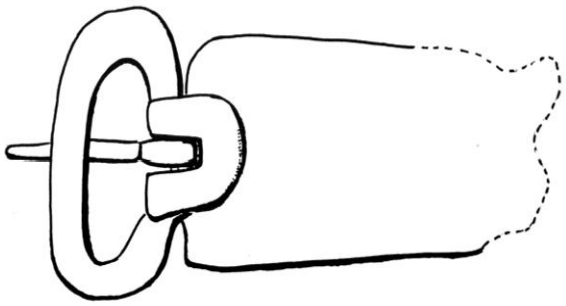

Fig. 9. — Tombe de Puimichel, Hauteval (Basses-Alpes). Plaque-boucle en fer. Traces de damasquinure (fils d'argent) sur l'autre face et sur un fragment (non représenté).

Riez (Colonia Julia Augusta Apollinaris Reiorum). — De nouveaux sondages ont été effectués en 1960, dans deux secteurs situés au S. et à l'E. du « *Champ de foire* », à proximité du Baptistère. Les fouilles ont été surtout suivies dans le secteur S. (assistants : M. et Mme Y. Rigoir), où existe une maison d'habitation dont on a pu en partie reconnaître le dispositif assez vaste, comprenant cinq salles en communication avec une cour vraisemblablement centrale (fig. 10). La technique en est le plus souvent rudimentaire, avec murs faits de galets liés avec un mortier assez pauvre ; cependant la présence d'enduits peints couvrant les parois, de nombreux débris de plaques en marbre, un fragment de chapiteau corinthien montrent qu'il s'agit d'une maison privée agrémentée d'une certaine recherche d'esthétique et de confort. La salle III, incomplètement dégagée a son sol couvert d'un pavement de béton et, sous les enduits pariétaux colorés, est aménagé un dispositif de climatisation constitué par des conduits jointifs, en boisseaux de terre cuite, assurant une circulation d'air dont la source est prise au-dessous du sol (fig. 11) ; bien que les conduits ne contiennent pas de suie, comme c'est le cas lorsqu'il y a communication avec un hypocauste, il n'est pas exclu que l'on aie là une salle de thermes privés.

La salle V qui se trouve à un niveau inférieur à la précédente (1 mètre) a pour sol un pavement en *opus barbaricum* (fig. 12), fait de fin mortier et de cailloux blancs, avec débris de tuileaux ; la surface lissée est décorée d'incrustations, assez régulièrement espacées, de motifs

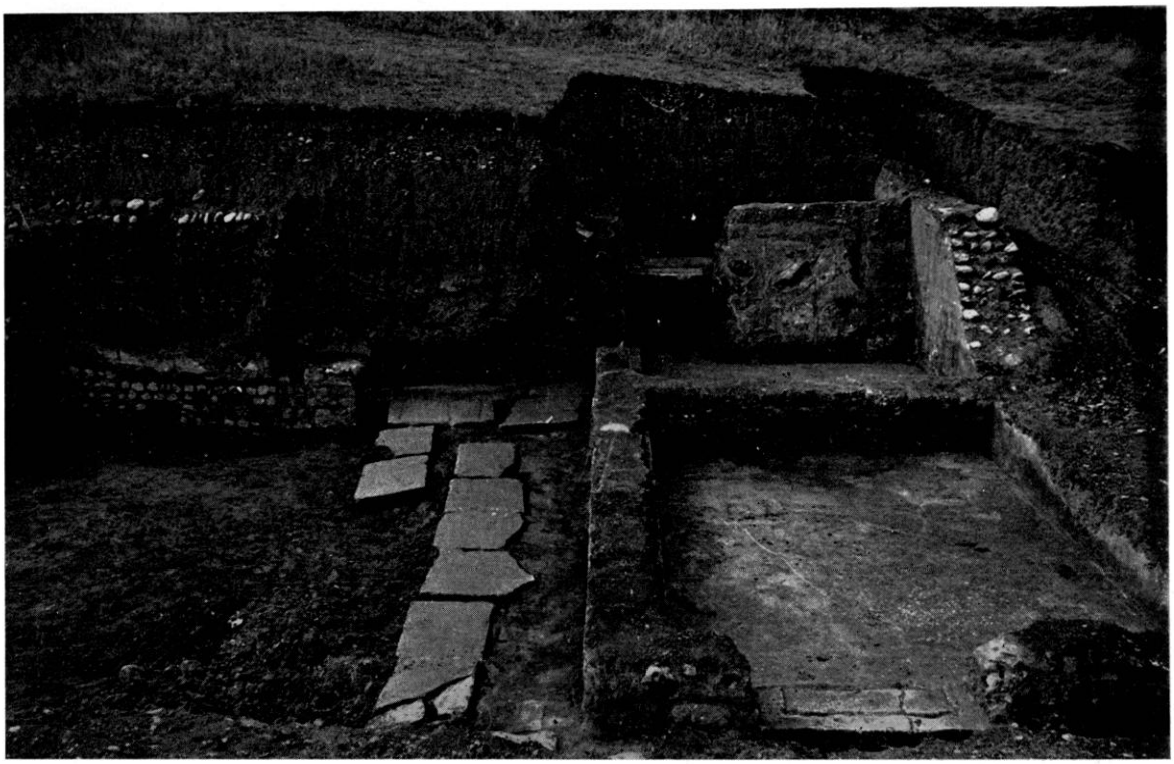

Fig. 10. — Riez. Vue du nouveau sondage, à l'Est du Champ de Foire. Coupe stratigraphique *(Cliché Y. Rigoir)*.

cruciformes composés d'un cube de pierre blanche encadré de quatre cubes noirs. A noter la découverte d'une portion de mors de bride, en bronze, décoré de têtes de chevaux (fig. 13). Les diverses salles ouvrent sur une cour, ou sont mises en communication avec elle par des couloirs couverts de *tegulae* et d'*imbrices ;* la couche de ces tuiles qui couvre abondamment le sol signale une destruction qui trouve un *termibus post quem*, dans la présence d'une monnaie, un antoninien de Gallien (260-268) à la légende LAETITIA AVGVSTA. Bien que les vestiges de cette maison présentent, semble-t-il, des différences de technique appartenant à deux périodes successives d'occupation et correspondant aux deux types de céramiques recueillies dans les ruines, poteries sigillées rouges des premiers siècles et sigillées luisante et grise plus tardives, la date fournie par la monnaie retrouvée au milieu de

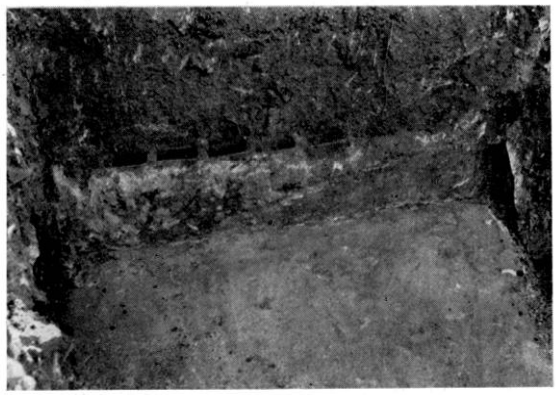

Fig. 11. — Riez. Mur avec dispositif de climatisation *(Cliché Y. Rigoir)*.

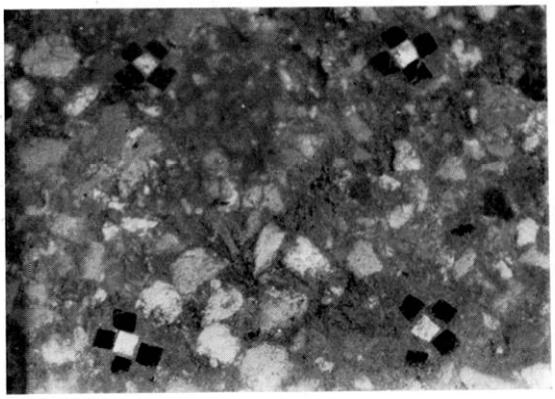

Fig. 12. — Riez. Pavement en *opus barbaricum* avec décor de cubes incrustés *(Cliché Y. Rigoir)*.

Fig. 13. — Riez. Portion de mors de bride, en bronze, décoré de têtes de chevaux. *(Cliché Y. Rigoir).*

décombres s'inscrit parmi les témoins d'une dévastation générale de la Narbonnaise, aux environs de 270 ; l'habitation, partiellement détruite, survivait à une destruction dont des fouilles récentes viennent de retrouver d'autres témoignages ailleurs dans les Basses-Alpes, à Banon et à l'Escale.

Saint-Jeannet. — Au lieu-dit *Couronnet*, dominant l'ancienne voie de Riez à la vallée de la Bléone, jalonnée en cet endroit par un milliaire d'Aurélien (XV), des labours profonds on rencontré de nombreuses substructions avec *tegulae* et céramique sigillée décorée. Une tuyauterie de plomb de section elliptique (6 centimètres × 4 cm. 5) aboutissant à un bassin creusé dans un bloc de calcaire dur, a donné une estampille en lettres de 0 m. 025 de hauteur :

Q IVL. TRIC.F

(Renseignement communiqué par M. Raymond Moulin).

Sisteron (Segustero). — Au quartier des *Bons Enfants*, à proximité du site exploré, en 1953 par M. G. Mée, M. R. Moulin a recueilli, dans un espace délimité par quatre murs et dans un sol non stratifié, de nombreux tessons provenant de bols, coupes et coupelles en céramique rouge du Sud de la Gaule, plusieurs portant des estampilles, complètes mutilées ou supposées : VITAL *(Vitalis)*, AICOR, PRIMV[S]... AMIA, OFIC.VIRIL *(Virilis)* ; plusieurs tessons sigillés sont apparentés à ceux de La Graufesenque ; une fibule de bronze du Ier s., des fragments d'amphores, des pesons d'argile et une lampe du type de la vallée du Pô signée [F]ORT[IS].

Vachères. — Au quartier de *la Conseillère*, près de l'ancienne chapelle, au S. de l'abside, *dolium*, débris de poterie commune, de plomb et de marbre. Fragments de deux inscriptions :

1° .....AT..... 2° SEX.IV(l)IVS
..ER TI.... (s)ATVRNINVS

Le tout transporté dans la salle municipale d'archéologie. (Renseignement de M. Jean Dupont, à Manosque).

VAUCLUSE

Apt (Apta Julia). — *a)* M. André Dumoulin a découvert en 1960 des sépultures à incinération au quartier de *la Madeleine*. Un bulldozer défonçant l'accotement de la route N. 100, à 1 kilomètre environ à l'E. de la ville, venait de mettre au jour plusieurs tombes dans amphore, du Ier s. ap. J.-C., mais les mobiliers étaient mélangés et éparpillés. On a pu en fouiller une qui était encore en place, en partie sous un mur (fig. 14). Elle comprenait :

une amphore de type habituel, à 2 anses, panse surhaussée et pied circulaire (forme Dressel 28) ;
une urne cinéraire en terre cuite rougeâtre, panse peignée avec léger bourrelet près de la base ;
un petit bol à parois fines, sablé extérieurement ;
un petit bol à panse guillochée ;
un vase à liquide en terre jaune ;
une écuelle en terre rouge vernissée (forme Drag. 18) du potier MAGNVS ; atelier de La Graufesenque (estampillé MAGNIMAN (MA et MAN liés) ;
une petite coupe à bord droit guilloché (forme Drag. 24-25) ;
une lampe à huile à bec obtus et volutes latérales. Le dessus, qui devait être orné, manque ;

Fig. 14. — Apt. Quartier de la Madeleine, emplacement d'une tombe gallo-romaine et couche contenant des restes de plusieurs sépultures.

un anneau en bronze ovale, à tige fine ouverte ;

une pièce en bronze d'un monétaire d'Auguste, au revers S. C. *(as)* ;

plusieurs clous en fer et des os humains calcinés.

Par ailleurs, la terre des déblais a donné les objets suivants : *dupondius* de Néron (54-68) au revers du temple de Janus, et de Vespasien (69-78) au revers de la Victoire ; — une bague elliptique en fer, enserrant dans sa partie antérieure, élargie, un chaton ovale en calcédoine bleuâtre, gravé. Le motif représente un génie ailé tenant un fouet à la main, chevauchant un dauphin, à gauche, sur des flots stylisés ; un anneau en bronze circulaire, à tige un peu amincie. *Céramique :*

1° *Rouge vernissée :*

Fragments d'assiettes (forme Drag. 17 et 18) et de petites coupes (forme Ritterling 8 et Drag. 24-25) dont un fond avec estampille de potier incomplète : O F... Un seul fragment orné (forme 37) d'époque tardive, à décor à métopes : fauve dévorant un homme, Diane chasseresse, animaux courant ;

2° *Poterie de fantaisie à parois fine, décorée à la barbotine :* bol globuleux à vernis marron, orné de longues feuilles à nervures apparentes alternant avec d'autres feuilles plus petites ovales, à long pétiole. Plusieurs fragments de même type ;

3° *Poterie à parois fines à surface extérieure rugueuse,* due à l'incorporation de grains de sable dans l'argile (fragments d'au moins trois bols) ;

4° *Poterie à parois fine à décor incisé* (bol bas à pied plein et panse guillochée) ;

5° *Poterie à parois fine sans engobe ni vernis,* rouge à bordure foncée : coupe à pied court et bord droit ;

6° *Poterie commune :*

Urnes cinéraires en terre rougeâtre ;

Petits vases en terre grise ;

Vases à liquide en terre jaune, à anse.

Lampes : une à bec large obtus, ornée d'un buste de Diane avec le croissant au front, de face ; fragments de cinq autres lampes, toutes à bec à volutes, et un bord à bouton.

Divers : un pène de serrure en bronze, des fragments de miroir, des morceaux de verre ayant appartenu à des « lacrymatoires » et de nombreux clous et petits crochets en fer.

b) En juin 1961, en creusant les fondations d'une maison, au quartier des *Imbardes,* près de la R. N. 100 à sa sortie E. de la ville, des terrassiers ont mis au jour plusieurs sépultures gallo-romaines à incinération (fig. 14*bis*) :

1re tombe : amphore du IIe s. (en morceaux) qui contenait : une urne cinéraire en terre cuite grisâtre, de type courant, pleine d'ossements humains brûlés, avec couvercle conique évasé à bouton de préhension plat sur le dessus ; deux écuelles en terre rouge vernissée lisse ; une lampe en terre orangée, type vallée du Pò, à canal ouvert. Marque : NERI avec au-dessous un petit cercle pointé ;

2e tombe : très mal conservée, elle comprenait une amphore contenant une urne cinéraire en verre, plusieurs autres récipients également en verre, tous brisés, une pièce de monnaie en bronze d'Auguste très usée et une petite clochette en bronze ;

3e tombe : ciste cylindro-conique en mollasse blanche du Luberon avec couvercle circulaire plat à bord chanfreiné s'emboîtant parfaitement dans l'ouverture du caisson. A l'intérieur se trouvaient une grande urne cinéraire globuleuse en verre, un « lacrymatoire » marqué CRES sur le fond et un petit vase à anse en terre cuite.

Baumes-de-Venisse. — a) Dans la propriété de Mme Hidelsheimer, au pied du rocher des Trois-Évêques, entre Saint-Hippolyte et le village de Baumes, découverte, en 1960, par les travaux de culture, d'une sépulture sous tuiles. La tombe se trouvait en contrebas d'un

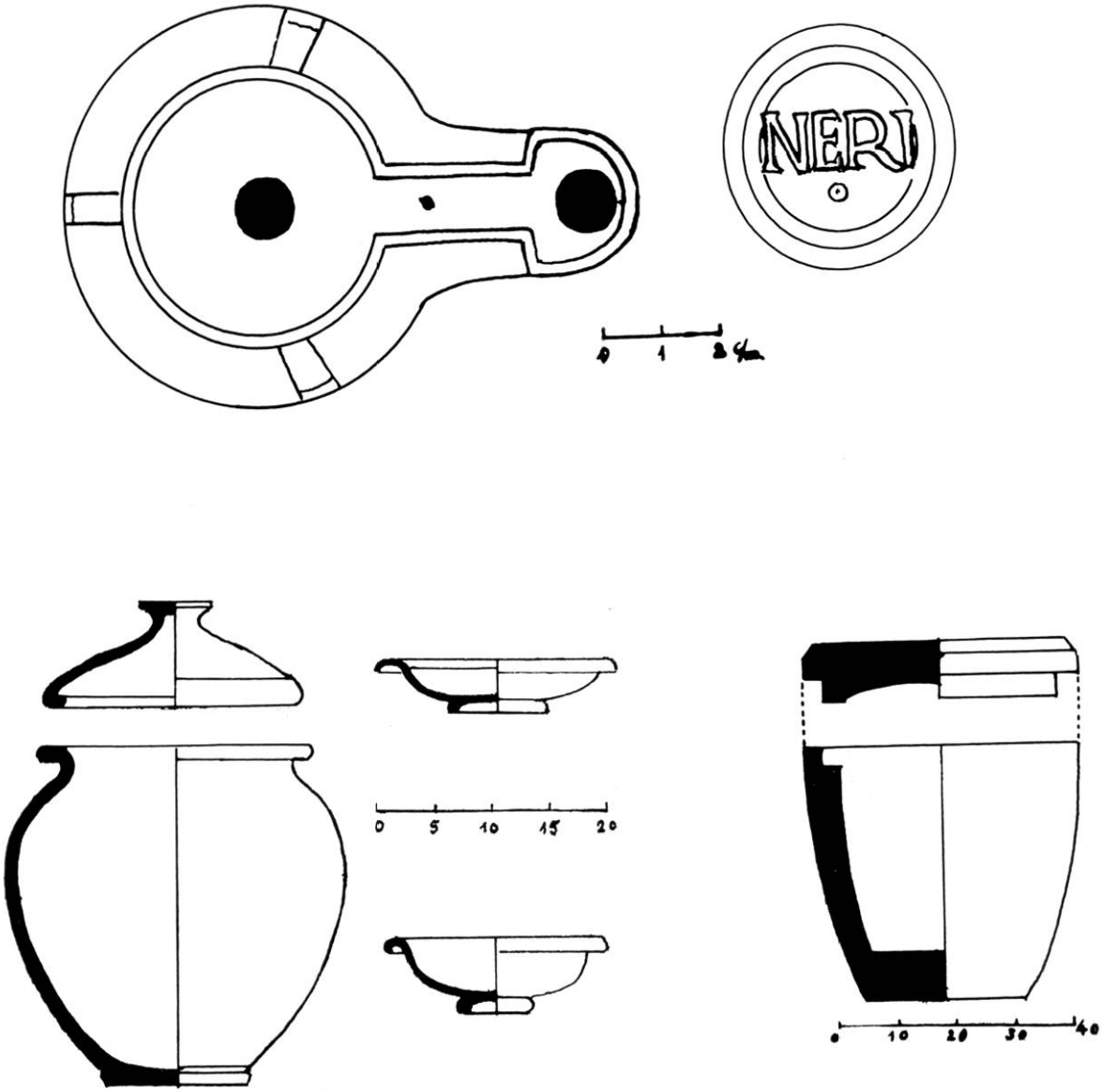

Fig. 14 *bis*. — Apt. Les Imbardes. Sépultures.

très ancien chemin de Saint-Hippolyte au Barroux. (Renseignements P. Fayot).

b) En 1960-1961, M. P. Fayot a continué la fouille de la nécropole située, au quartier des *Courrens*, sur l'oppidum qui domine la chapelle de Notre-Dame d'Aubune (fig. 15). Les tombes dégagées sont groupées dans deux salles, chacune limitée par quatre murs de moyen appareil de pierres brutes assemblées avec un mortier de chaux maigre (fig. 16). Ces salles semblent avoir été spécialement construites pour abriter les sépultures, comme s'il s'agissait de caveaux de famille. Ceux-ci renfermaient à la fois des sarcophages de pierre (15 à l'O. et 7 à l'E.) et des sépultures sous tuiles (3 à l'O. et 4 à l'E.) (fig. 17). Parmi les sarcophages, 14 ont l'orientation normale (tête à l'O.) et 6 sont disposés N.-S. (tête au S.) ; pour les sépultures sous tuiles, l'orientation est normale sauf pour une seule d'entre elles. Cependant les sarcophages, pas plus que les sépultures sous tuiles, ne sont rigoureusement parallèles ; la plupart ont suivi l'alignement des murs.

Aucun mobilier, aucun débris de céramique n'ont été découverts, ce qui rend malaisée la détermination de l'âge de ces tombes. Cepen-

Fig. 15. — Baumes-de-Venise. Courrens. État de la nécropole en 1960-1961.

dant la disposition de celles-ci, les unes orientées, les autres placées approximativement à angle droit avec les premières, appartient au type gallo-romain dit de « fusion progressive », des VIe et VIIe s. D'autre part, l'âge attribué, en Provence, aux tombes sous tuiles tectiformes est le Ve et VIe s. ; or ce type est partout inférieur au niveau des sarcophages (fig. 18), ce qui date ces derniers d'une époque plus avancée ; observation qui semble confirmée par la présence parmi les sépultures supérieures de deux sarcophages à chevets (fig. 19), l'encastrement ainsi préparé pour la tête du défunt ne semblant pas apparaître avant le VIIIe s. Tous les sarcophages sont pourvus de couvercles plats, mode de couverture qui tend à se généraliser aux VIe-VIIe s. L'absence de tout mobilier décèle l'influence du christianisme.

Fig. 16. — Baumes-de-Venisse. Vue des deux salles funéraires accostées.

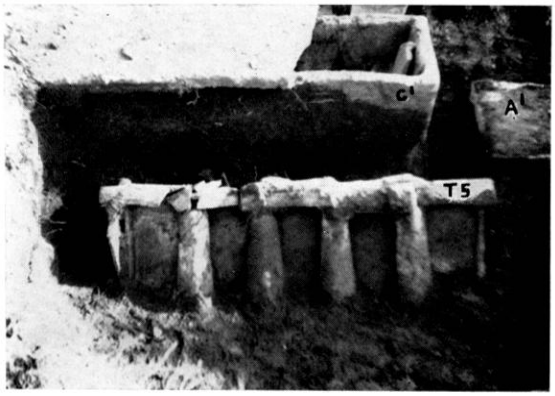

Fig. 17. — Baumes-de-Venisse. Sarcophage et sépulture sous tuiles associés.

Tous les sarcophages sont composés d'une auge plus ou moins régulièrement rectangulaire, monolithe, en mollasse ou grès calcaire d'origine locale. Les couvercles plats ont permis d'entasser les sarcophages sur trois étages. D'une façon générale, les sarcophages inférieurs sont nettement rectangulaires et d'une facture plus soignée que ceux de l'étage supérieur qui s'amincissent vers les pieds ; l'un d'entre eux présente dans le fond une taille anthropomorphe. Nombre de ces tombes contiennent plusieurs squelettes, deux et même trois (deux adultes et un enfant), l'une d'elles

Fig. 18. — Baumes-de-Venisse. Sépulture sous tuiles inférieures aux sarcophages.

présentait deux adultes en position tête bêche, celui ayant la tête à l'Ouest ayant dans la bouche un minuscule maxillaire de tout jeune enfant ; une tombe contenait cinq crânes dont trois appartenant à des enfants. L'un des sarcophages avait son couvercle recouvert d'une couche de 12 centimètres de béton pour en assurer l'étanchéité ; un autre se trouvait enveloppé lui-même dans une construction de pierres grossièrement assemblées avec un mortier de mauvaise qualité.

Toutes ces sépultures ont été établies sur un habitat bouleversé. Des échantillons de tessons épars et très mêlés donnent de la céramique grossière de la Tène, avec de la poterie campanienne et gallo-romaine et même un débris de vase peint, vraisemblablement ionien (fig. 20). Sur la limite S. de la nécropole, des murs précédemment décelés ont été en partie dégagés, ils appartiennent à une construction constituée par une salle rectangulaire dont toute la

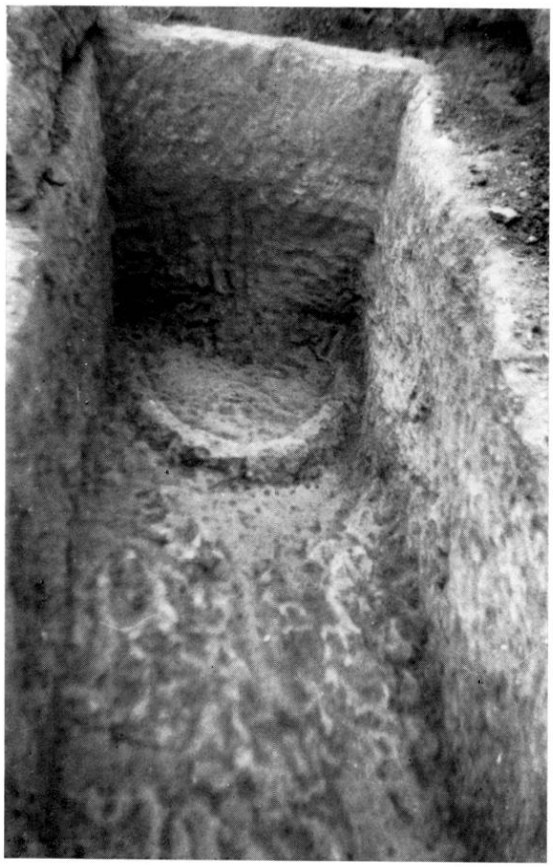

Fig. 19. — Baumes-de-Venisse. Sarcophage à chevet.

superficie n'a pas encore été exploitée. La fouille n'y a reconnu, pour l'instant, que deux niveaux :

Niveau I (supérieur) : terre arable d'une plantation d'amandiers et d'oliviers, pauvre en matériel archéologique ; quelques tessons de

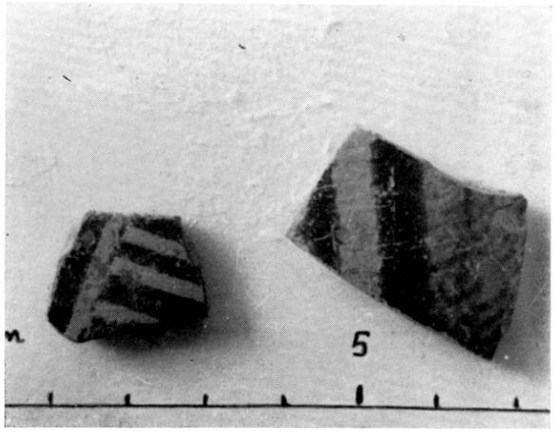

Fig. 20. — Baumes-de-Venisse. Tessons de céramique peinte.

Fig. 21. — Baumes-de-Venisse. Urne indigène (Tène II).

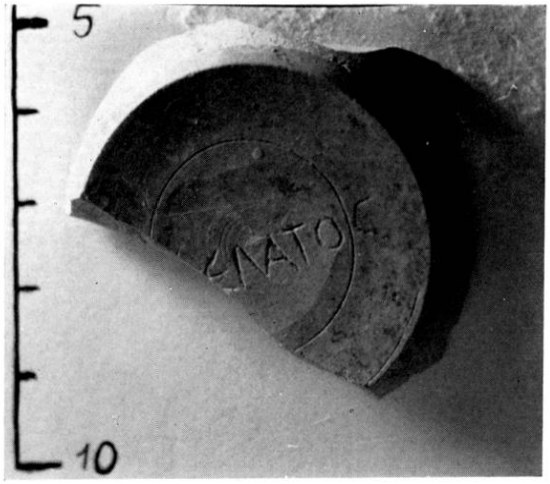

Fig. 22. — Baumes-de-Venisse. Graffite sur vase tourné.

vaisselle grossière gris bleuté, sigillée grise, céramique orangée de basse époque gallo-romaine.

Niveau II : constitué, à 0 m. 60, 0 m. 70 de profondeur, par un sol en argile battue, mêlée de galets ronds et de quelques pierres plates. Vers le milieu de la salle, éléments de *dolium*, avec bourrelet extérieur vers la base, il porte des réparations au plomb ; dans l'angle S. trois gros anneaux de céramique servant de supports de vases ; le long du mur E., urnes indigènes, de 0 m. 15 à 0 m. 30, non tournées, le col lissé, la panse mate et enfumée (fig. 21) ; l'une d'elles contenait un dépôt noirâtre où l'analyse a reconnu une matière végétale résineuse putréfiée ; un fragment d'assiette en Campanienne C avec graffite ΘΛ ; d'assez nombreux fragments de poterie campanienne à vernis noir brillant, l'un portant le graffite ..ΛΓΟΥC ; fond de vase en céramique beige tournée, portant le graffite ΕΜΛΤΟC, avec M ou N et Λ liés, E et S lunaires (fig. 22).

c) Les fouilles de *La Chapelle-Saint-Hilaire* ont été poursuivies en 1960-1961 par M. R. Hibon. Le transept est actuellement entièrement dégagé ainsi que le tiers du chœur : une épaisseur de 2 m. 20 de gravats a été enlevée au-dessus du dallage à partir duquel on pourra, en 1962, commencer une lecture rationnelle de la stratigraphie, dans un sol antérieur à la construction de l'édifice. Dans les décombres ont été recueillis des tessons de poteries d'âge très divers, deux nouveaux blocs sculptés très mutilés et des fragments d'inscriptions antiques. Parmi ceux-ci l'un d'eux appartient à une pierre tumulaire dont le texte encadré est réduit à trois lignes en caractères de 0 m. 04 de hauteur, encore que la première ligne demeure très confuse (fig. 23) :

R I A E E C I
Q V I V I C X
I T A N O S

Le second fragment reste encore plus énigmatique, bien que de meilleure gravure (h. : 0 m. 05) :

I I T
N O
V L I
V A L

Cinq autres débris sont réduits à des lettres incomplètes. Deux morceaux de mollasse découverts dans la partie S. du transept, à 1 mètre de profondeur, appartiennent à des bas-reliefs (fig. 23 *bis*), vraisemblablement en rapport avec ceux précédemment signalés en 1960 (*Gallia*, XVIII-1960, p. 273 et s.) : sur le premier fragment (h. 0 m. 22 ; l. 0 m. 15, 0 m. 25 ; e. 0 m. 11) on voit un personnage jusqu'à hauteur des genoux environ, il semble entièrement vêtu et porter sur la tête un pan

Fig. 23. — Baumes-de-Venisse. Saint-Hilaire. Fragments d'inscriptions.

du vêtement descendant ensuite sur la poitrine. Le bras droit s'écarte du corps alors que le gauche s'appuie sur un objet de forme ovale ; — le deuxième fragment encore plus mutilé (h. 0 m. 12 ; l. 0 m. 33) ne présente que deux bustes dont seul celui de gauche laisse encore distinguer un personnage vêtu dont la main gauche tient un bouclier ovale.

Parmi les tessons de poteries on signalera :

Fig. 23 *bis*. — Baumes-de-Venisse. Saint-Hilaire. Fragments de bas-reliefs.

a) Des fragments du premier âge du Fer, entre autres un tesson d'assiette avec décor incisé de chevrons formant bordure ; bord de vase dont le décor est constitué par deux lignes parallèles de triangles incisés, disposés en quinconce les sommets opposés ;

b) Tesson de poterie grise à bandes circulaires noires ;

c) Six tessons ornés de bandes rouges ou noires (ionienne ?) ;

d) Deux fragments de poterie phocéenne grise ;

e) De nombreux tessons de campanienne ;

f) Un seul tesson de poterie rouge italique ;

g) Cinq tessons de poterie constantinienne, rouge à stries incisées ;

h) Tessons de sigillée grise ou tournée au rouge avec décor incisé en forme d'S, d'arc et de rouelles ;

i) Enfin les vases du type pégau ont fourni d'abondants débris.

Quelques fragments de verre dont un morceau doré sur les deux faces.

Caderousse. - Dans la *ferme Saint-Trophyme*, vestiges de constructions antiques en réemploi dans les murs de la ferme et dans des cons-

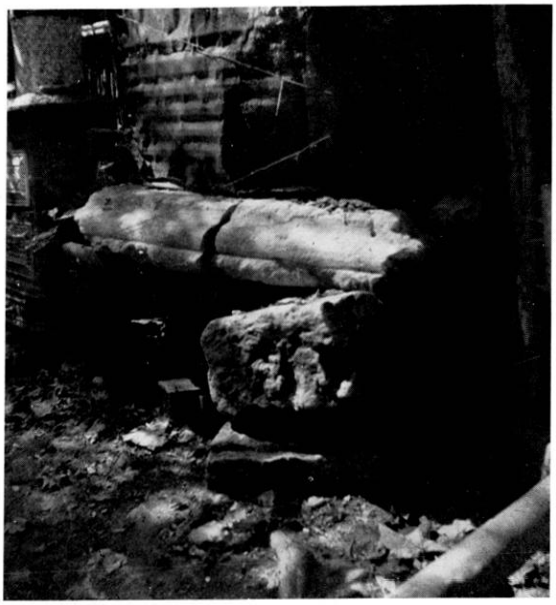

Fig. 24. — Caderousse. Éléments d'architecture en réemploi dans les murs de la ferme Saint-Trophyme.

tructions voisines : éléments de base de *podium*, à talon ; base de colonne, corniche, le tout paraissant provenir d'un monument de dimensions importantes (fig. 24). (Renseignements de M. R. Perot, à Aubenas.)

Caumont. — En 1960 a été continuée l'exploration d'un troisième fond de cabane de l'*Oppidum de Bonpas* (fouilles du Dr Jacques Dupoux, 1960). On y a rencontré, sous une épaisseur de terre cuite soumise à une haute température, deux couches de cendres, la plus profonde directement en contact avec la roche. Bien que pauvre en céramique, les restes de foyers ont restitué sept débris de *bucchero nero*, quelques tessons de vases ioniens et éoliens (carénés), très détériorés par l'action du feu. Au-dessus de la couche de terre brûlée, les tessons étaient mieux conservés ; vases indigènes en majorité lissés, quelques-uns peignés ; peu de fragments d'amphores massaliètes ; quelques-uns des tessons provenant de vases de type ioniens conservent des traces de peinture linéaires rouges. Dans son ensemble, le matériel de ce fond de case appartient à la période de Hallstatt avec abandon au ve s.

Cavaillon (Cabellio). — Sur la *colline Saint-Jacques*, ancien oppidum des Cavares, M. Georges Gauthier a trouvé en surface une obole

Fig. 25. — Crillon. Dolium romain, sectionné et réparé au plomb, trouvé en place sous une maison en démolition *(Cliché P. Fayot)*.

d'argent archaïque du type d'Auriol : tête féminine à droite, les cheveux perlés et retenus par un cordon, le cou orné d'un collier à petites perles ; — R/ Carré creux quadripartite. Une autre obole du même type, mais la tête tournée à gauche, a été également trouvée sur le même site. (Rens. A. Dumoulin).

Crillon. — M. P. Fayot nous signale la découverte, au cours de travaux de démolition d'une maison, d'une cuve en terre cuite, enterrée, constituée par un *dolium* sectionné au-dessous de son rebord. Comme il arrive fréquemment

pour les grandes pièces, la panse fêlée a été réparée à l'aide d'agrafes de plomb constituées par deux lames parallèles, réunies par des entretoises traversant la paroi (fig. 25).

Avignon (Avenio). — *Le Rocher des Doms* se termine au N. et à l'E. par des à-pic élevés ; il a dû, de tout temps, attirer l'attention des hommes en tant qu'habitat privilégié : facilement défendable, jouissant d'une visibilité très étendue sur la plaine du Comtat, contrôlant la grande voie de communication que fut le Rhône. L'idée de l'existence d'un habitat n'est pas nouvelle. Toutefois, aucun document archéologique n'était venu corroborer cette hypothèse. Cependant, depuis longtemps déjà, l'attention de M. S. Gagnière avait été mise en éveil par les débris de poteries antiques que l'on pouvait récolter sur certaines parties du Rocher. Ce n'est seulement qu'au début de 1960 que commencèrent des prospections. Quelques sondages préliminaires ont suffi à montrer que les seules zones accessibles, dans lesquelles devaient s'effectuer les travaux, ne conservaient plus aucune couche en place et ne comportait plus aucune stratigraphie possible. Le champ d'action a été divisé en six zones réparties du N. et à l'O. du Rocher :

Zone 1 : elle est constituée par une partie du flanc O. de la colline. Sur les pentes rocheuses une épaisse couche de terre de jardin et de décombres a été apportée pour permettre les plantations. C'est cette couche superficielle qui contient de nombreux vestiges archéologiques. Elle a fourni de rares fragments de céramique hallstattienne indigène et de poteries phocéenne et campanienne, quelques débris de vases gallo-romains en *terra-sigillata*, de la poterie d'usage courant du Bas-Empire. A signaler également un beau nucléus en silex blond.

Zone 2 : la plus pauvre de celles prospectées. On y a recueilli quelques fragments de céramique protohistorique et médiévale ainsi qu'un tesson d'amphore du Bas-Empire.

Zone 3 : c'est la partie centrale de la grande plate-forme nord. Artificielle, elle est formée par le remplissage de l'espace laissé libre entre le rocher et un grand mur de soutènement, bâti parallèlement à l'à-pic septentrional. Cette zone reçoit d'abondantes eaux de ruissellement qui y apportent tessons et autres documents archéologiques dégagés des couches supérieures par le ravinement. Les recherches dans cette zone ont livré, avec une hache en pierre polie et quelques éclats de silex, une grande quantité de fragments de céramique de toutes époques, depuis la protohistoire jusqu'aux temps modernes, avec prédominance de Hallstatt et du Moyen Age. C'est là que furent recueillis quatre tessons de poterie ionienne peinte du VIe avant notre ère. A noter également la trouvaille de quelques monnaies dont un petit bronze massaliète et un petit bronze de Constance II ainsi que des cubes de mosaïque du Bas-Empire.

Sous-zone 3 A : le tamisage de cette terre a permis de recueillir des témoins d'une industrie lithique (hache polie, lame, grattoir, etc.) que l'on peut attribuer à la civilisation des « pasteurs des plateaux ». Une perle en coquillage et un *conus* percé doivent avoir le même âge. Cette sous-zone a également fourni de la céramique des époques suivantes : Néolithique, Hallstatt, période gallo-romaine et Haut et Bas Moyen-Age.

Sous-zone 3 B : a surtout fourni des tessons gallo-romains et des cubes de mosaïque associés à quelques fragments de poterie hallstattienne et médiévale. A noter la trouvaille dans cette sous-zone d'une lame de silex à cacholong blanc ainsi qu'un débris d'amphore grecque à pâte gris-jaunâtre très micacée.

Sous-zone 3 C : la prospection de cette petite allée en pente a permis de recueillir de rares fragments de poterie phocéenne et « wisigothique ».

Zone 4 : de toutes les zones prospectées, c'est une des plus riches en documents archéologiques. A cet endroit, le sol est jonché de débris de poterie de tous âges avec nette prédominance de la céramique gallo-romaine et médiévale.

Zone 5 : formée par les petits gradins rocheux de l'extrémité E. de l'à-pic septentrional, cette zone a livré une grande partie de l'industrie lithique du Rocher des Doms. Il est bon de préciser que les silex ont tous été récoltés en surface et que les quelques sondages n'ont fourni qu'un débris de poterie hallstattienne.

Fig. 26. — Cucuron. Fosse funéraire pré-romaine. A : fusaïole. B : couteau de fer. C : débris de bronze (Tombe B).

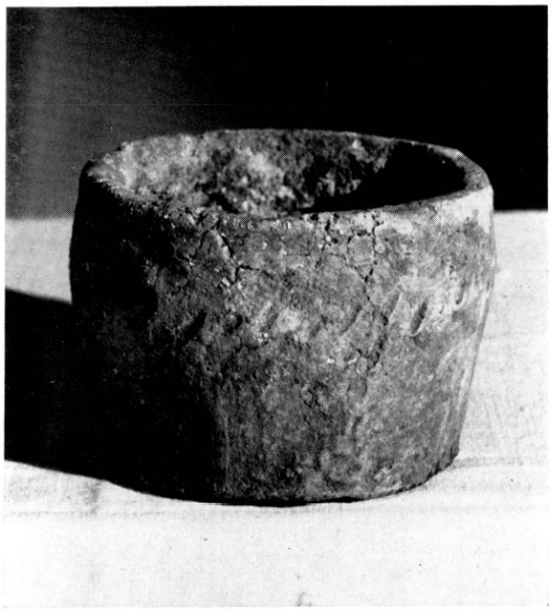

Fig. 27. — Cucuron. Vase de la tombe B, hauteur 0 m. 045. Céramique indigène non tournée, décorée d'incisions obliques.

Avec les silex ont été également recueillis : un grand morceau de dolium, un débris d'amphore et quelques gros tessons de céramique indigène de l'Age du fer.

Zone 6 : un sondage pratiqué dans cette zone de très faible étendue a permis de mettre au jour des fragments de poterie hallstattienne, phocéenne et gallo-romaine ainsi qu'un grand bronze d'Alexandre Sévère, des cubes de mosaïque et de nombreux débris de cuisine.

En fin de fouilles, cette documentation s'est enrichie d'une trouvaille capitale pour les origines d'Avignon ; une stèle anthropomorphe chalcolithique avec figuration solaire et cupules.

Fig. 28. — Cucuron. Vase de la tombe C, hauteur 0 m. 238.

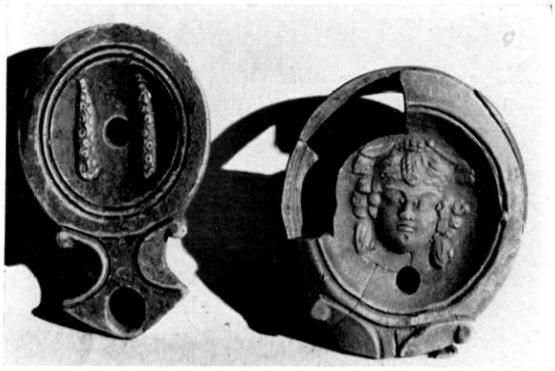

Fig. 29. — Cucuron. Lampes des tombes nos 4 et 2.

Cucuron. — Au mois de février 1959, à la suite du passage d'une charrue défonceuse dans un terrain appartenant à M. Paulin Lanchier, situé quartier des *Conques*, à 2 km. 500 environ au S.-E. de Cucuron, M. Henri Reynier, dont les terres voisinent ce lieu, remarqua des charbons et des poteries brisées remontés par la charrue, glana quelques fragments divers et recueillit même un petit vase intact ainsi que de nombreux clous en fer. Il était trop tard

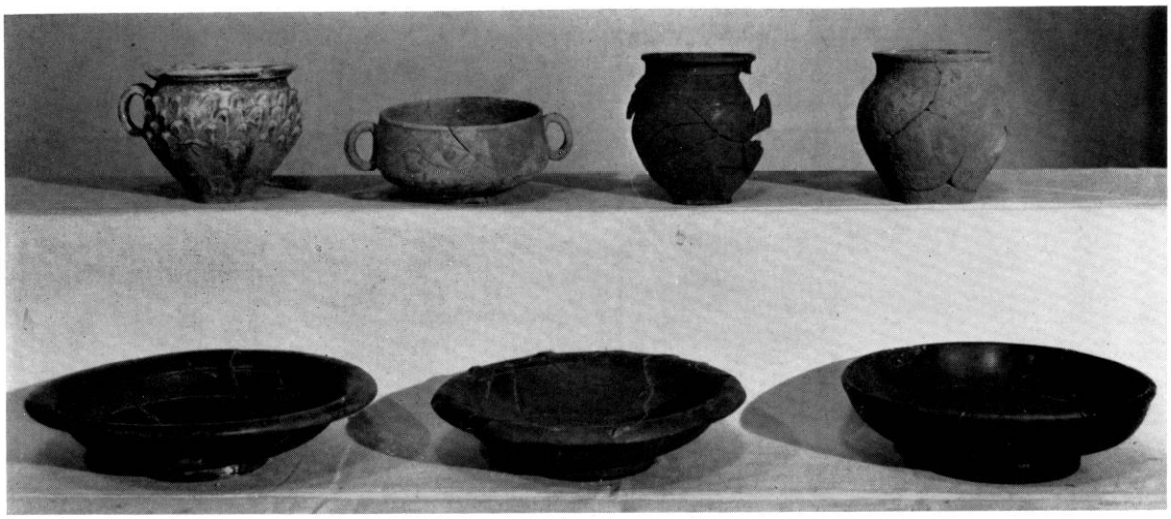

Fig. 30. — Quelques vases des fosses funéraires gallo-romaines. *En haut :* vase à paroi fine ornée d'écailles et tasse à deux anses à décor de feuilles d'eau (T. n° 4), petite *olla* de la Graufesenque (T. n° 2), et urne en poterie commune (T. n° 4). *En bas :* écuelle en poterie rouge vernissée à rebord lisse (T. n° 1), autre barbotinée (T. n° 2), assiette signée VIRILIS (T. n° 3).

Fig. 31. — Cucuron. Mobilier funéraire de la tombe n° 5.

pour songer à entreprendre des fouilles, le champ étant prêt pour une plantation. Ce n'est que l'année suivante au début de février 1960, qu'une campagne de recherches autorisée permit la mise au jour de plusieurs fosses à incinération appartenant à deux époques différentes : les unes datent du début du deuxième Age du Fer ou la Tène I, les autres, gallo-romaines, sont du 1er s. de notre ère. (Fouilles de M. A. Dumoulin). Le terrain (parcelle 577, section E dite du Plan) est limité au N. par l'ancien chemin d'Ansouis dont on distingue encore le tracé malgré l'envahissement des buissons et des arbustes. Un mur vétuste en pierres sèches longe cette antique voie et sert de soutènement à un grand champ surélevé qui lui fait suite en direction du lieu-dit : *le Castellas* où de nombreux

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 32. — Oppède. Autel à Mercure, déposé au Musée de Cavaillon.

vestiges préhistoriques ont été découverts. A l'E., il est bordé par un petit chemin qui n'existe que depuis une trentaine d'années, aboutissant à la ferme des Conques où habite M. Chanot, l'exploitant du terrain. C'est dans l'angle formé par ces deux chemins, au N.-E., que les fouilles ont été effectuées. Le sol remarquablement souple est constitué par un sable jaunâtre, fin, provenant de la désagrégation des grès helvétiens sous-jacents qui forment la roche appelée « safre » dans le pays. On a pu ainsi constater l'existence en ce lieu d'une première nécropole remontant à l'époque celtique, puis d'une seconde de la période romaine. Mais les derniers dépôts ont souvent dérangé les précédents ; les labours modernes ont, pour leur part, détruit partiellement de nombreuses tombes ou mélangé et dispersé leur contenu. Néanmoins les fouilles entreprises ont fourni d'intéressants résultats.

Fig. 33. — Orange. Canalisation de captage en direction de l'aqueduc, au quartier de Caritat.

Toutes ces tombes, qu'elles soient préromaines ou romaines, se présentent sous la forme de fosses ovales creusées dans le sable à moins d'un mètre de profondeur du sol actuel. Elles sont pleines de terre noire et contiennent des os humains calcinés mélangés au charbon provenant du bûcher, accompagnés d'un mobilier funéraire abondant. Quatre tombes préromaines ont été fouillées (fig. 26 à 28), ainsi que dix tombes gallo-romaines (fig. 29, 30, 31).

Oppède. — M. Fernand Deflaux, cultivateur au quartier de la Croix-Blanche, a trouvé dans un mur un autel gallo-romain en mollasse blanche avec base rectangulaire, et couronnement avec cupule à libation. La face gauche a été arasée. L'inscription est en trois lignes :

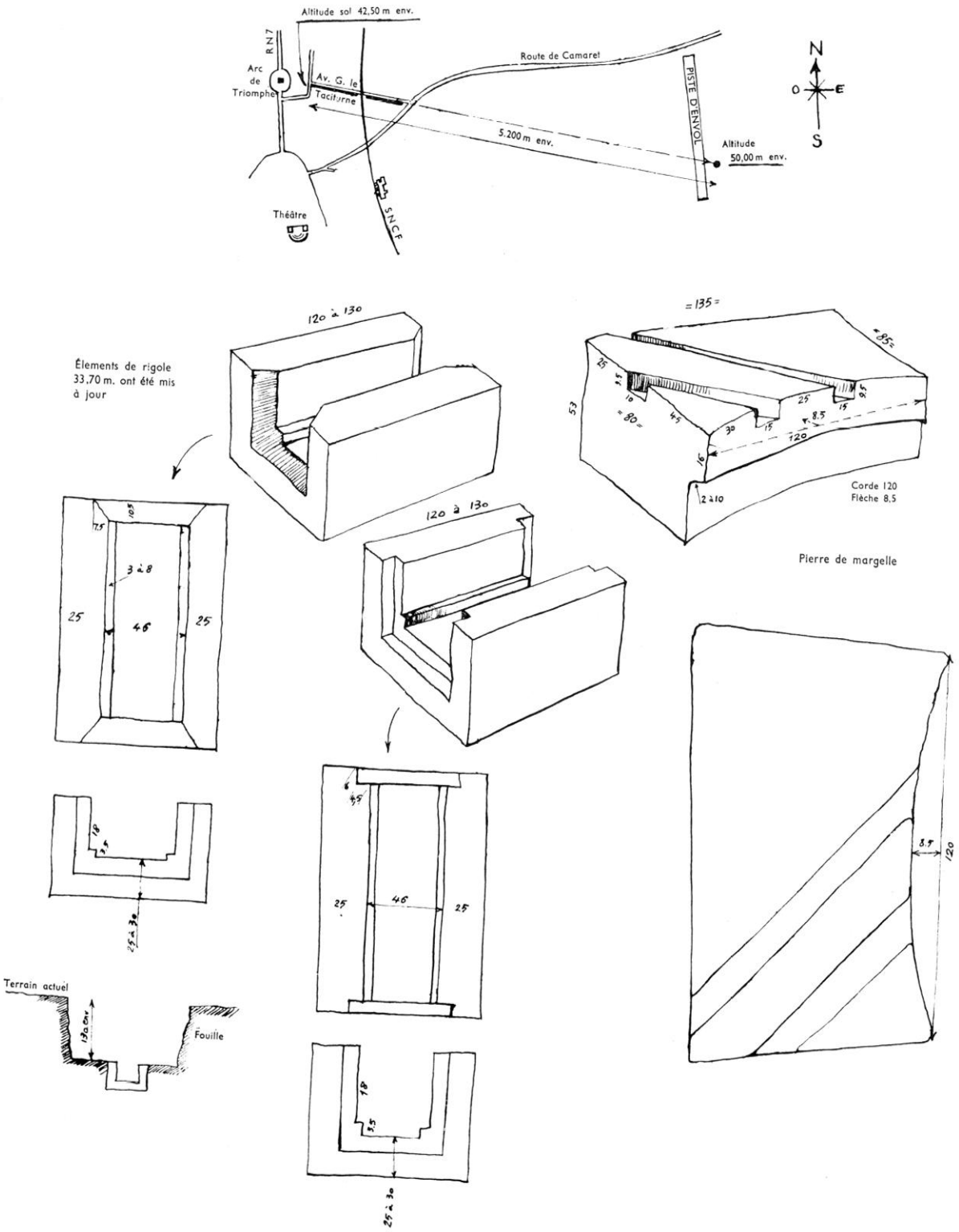

Fig. 34. Orange (Vaucluse). Ouvrage romain mis à jour à l'Est de la piste d'envol de Caritat, lors des recherches de sources, en juin 1960.

M H R C V
R I O V I C I
N I A

Hauteur totale : 45 cm. 3 ; largeur du dé : en haut : 15 cm. 7, en bas : 17 cm. 6 ; épaisseur du dé : en haut, 10 cm. 8 ; en bas : 12 cm. 3 ; hauteur des lettres : 3 centimètres (fig. 32). (Rens. A. Dumoulin).

Orange (Arausio). — En juin 1960, des travaux effectués à la base aéronautique de *Caritat*, sur la piste d'envol, en un point où le terrain restait humide, ont rencontré une dépression d'apparence naturelle où une source, qui paraissait être en résurgence, débite 20 mètres cubes heure. Cette fosse circulaire laissait voir sur son bord E., à 1 m. 30 de profondeur, une canalisation en direction E.-O. avec une inclinaison approximative de 0 m. 005 p. m. Le conduit, en pierre de Serignan, est couvert en dalles jointives à surface irrégulière, ce qui laisse supposer qu'il était enterré. Le canal lui-même est constitué par de gros blocs (1 m. 20×0 m. 96×0 m. 51) portant un trou de louve central, creusés d'une rigole à profil rectangulaire (0 m. 21×0 m. 45) avec à leurs deux extrémités une feuillure (0 m. 10) permettant de couler un mortier hydraulique entre deux blocs jointifs ; les angles inférieurs, à l'intérieur du conduit, sont renforcés par un ressaut en quart de rond (0 m. 035) (fig. 33, 34). En dehors des éléments de canalisation, on a retiré de la dépression deux blocs de tracé incurvé (1 m. 35×0 m. 85×0 m. 53), pouvant convenir à une margelle d'environ 4 mètres de diamètre que l'on peut supposer avoir délimité le bord de la fosse. Dans la boue qui colmatait le conduit on a recueilli des débris de *tegulae* et, en assez grand nombre, des tessons en céramique rouge du Sud de la Gaule, l'un d'eux portant la signature STEPHANVS.

Cet ouvrage d'adduction, qui a été reconnu sur une longueur de 33 m. 70 vers l'E., jusqu'à la limite de clôture de la base, se trouve à environ 50 mètres d'altitude et dans le prolongement E., à environ 5.200 mètres de l'aqueduc romain d'Orange qui à l'altitude de 42 m. 50 débouche en superstructure à proximité de l'Arc. On se trouve, selon toute vraisemblance, en présence d'un ouvrage de captage pour l'alimentation de la ville.

Robion. — A *la Tour de Sabran*, dans la partie supérieure de la grande carrière de pierre à chaux exploitée par les frères Bascou, les ouvriers ont mis au jour une sépulture à incinération qui comprenait une urne cinéraire en terre cuite, deux assiettes sigillées italiques dont l'une (forme Haltern 1) porte une estampille difficilement lisible à cause de l'écaillure du vernis, mais qui doit être : CN. ATEI, avec de l'autre côté un graffite :

l'autre (f. Drag. 17) est très incomplète. Il y avait aussi un petit vase à liquide en terre jaune. (Rens. A. Dumoulin).

La Roque-Alric. — M. P. Fayot signale l'existence dans le jardin de l'*ancien presbytère*, d'un cippe (H. : 0 m. 60 ; l. : 0 m. 33 à la base, 0 m. 30 au sommet) dont la moulure de couronnement est décorée de trois arcs pointés et de sept cercles pointés. Sur le côté gauche du fût, une *ascia* entre deux palmettes. Texte encadré et réglé par deux traits entre les lignes ; lettres tardives de mauvaises formes (fig. 35) :

D. M
IOVINVS
PATERETLEV
CADIVSMATERFI
LIOPIENTISSIMO
QVIVIXITANNIS
LEONTIDI. . . .
IIETMESESVIIIDIESXV

Un oubli du lapidaire semble l'avoir amené à inscrire le nom du défunt au milieu de la date ; le nom de la mère semble être un exemple de nom de femme mis au masculin, comme sur certaine tombes à *ascia* de la région lyonnaise[1].

Saint-Saturnin-lès-Apt. — Au moment de reprendre les fouilles au point où on en était resté l'an dernier, au sommet de l'oppidum de

(1) Cf. J. Carcopino, *Le Mystère d'un symbole chrétien, l'ascia*, pp. 45 et 61. — A. Audin et Y. Burnand, dans *R.E.A.*, LXI, 1959, pp. 320 à 352.

Fig. 35. — La Roque-Alric. Cippe funéraire avec *ascia*.

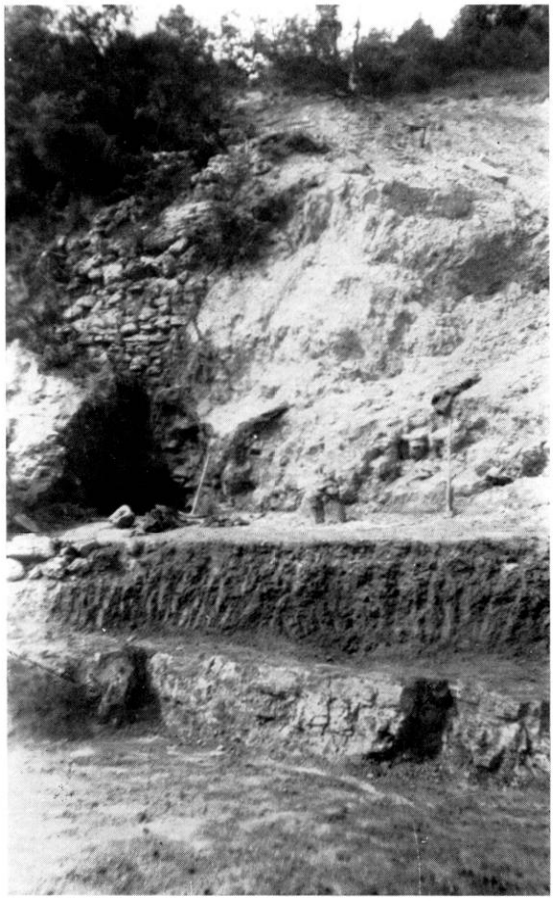

Fig. 36. — Saint-Saturnin-d'Apt. Fond de cabane celtique, avec substructions basses du mur nord.

Perréal, une découverte fortuite dans une carrière d'argile située au N.-E., un peu en contre-bas du chantier (exploitation de « benthonite », propriété de M. Barthélémy, d'Apt), a retenu l'attention et a détourné du projet initial. Les vestiges d'une cabane celtique venaient d'être mis au jour (fig. 36) ; les déblais allaient être dispersés et emportés par des camions. Aussi a-t-on jugé bon, avant que le sol ne fût nivelé par un bulldozer, de faire quelques recherches sur cet emplacement. La construction, de plan à peu près carré (3 mètres × 3 mètres), était enfouie sous une couche de 1 m. 25 à 1 m. 50 d'éboulis. Les murs, hauts de 0 m. 70 à 0 m. 80, larges de 0 m. 40, formés de moellons irréguliers en calcaire gypseux, sans mortier, circonscrivaient une aire creusée dans l'argile, à sol surbaissé, horizontalisé. Au centre, l'emplacement du foyer était bien visible : excavation circulaire de 0 m. 60 de diamètre, peu profonde, contenant de la cendre et des morceaux de charbons de bois abondants. Autour de ce foyer de nombreux tessons de poterie ont été recueillis, céramique grossière à grains de dégraissant, non tournée, du IIe âge du Fer (fig. 36 *bis*), ainsi qu'une fusaïole, une molette en roche granitoïde (galet en forme de sphère tronquée dans lequel deux cuvettes coniques opposées ont été creusées ; usure périphérique très marquée. Deux autres galets, l'un allongé, l'autre globuliforme ont probablement servi, le premier d'aiguisoir, l'autre de percuteur), et une drachme en argent fourré, de Massalia. Avers : buste d'Artémis diadémée, à droite avec ses attributs : (arc et carquois sur l'épaule), pendants d'oreille et collier de perles. Revers : ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, lion passant à droite, la

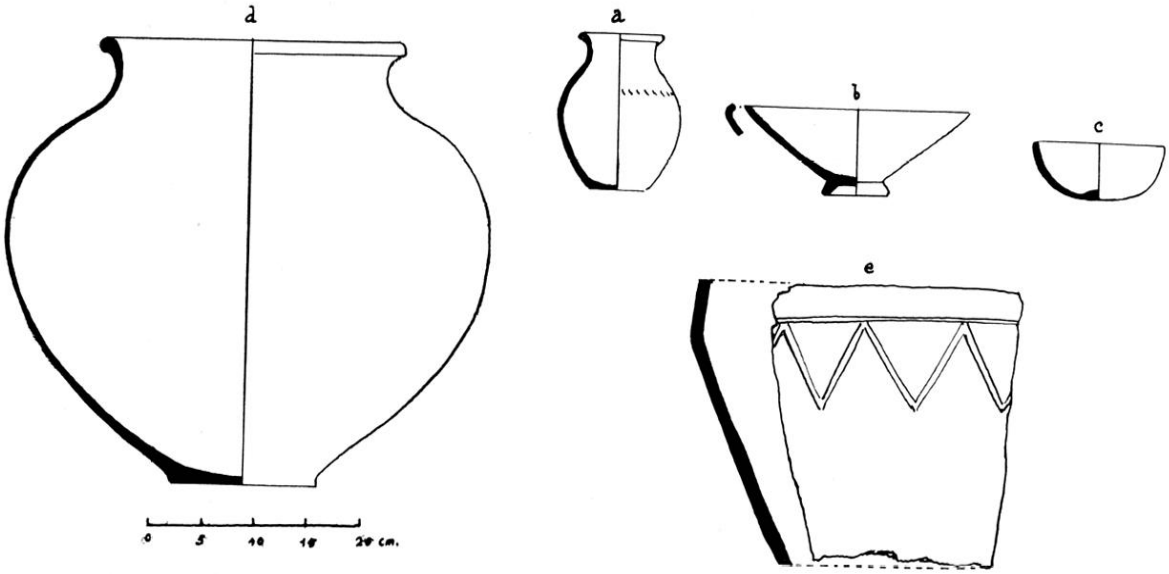

Fig. 36 *bis*. Saint-Saturnin-d'Apt, Péréal. Céramique locale : *a)* urne à panse peignée ; *b)* couvercle en forme de coupe ; *c)* coupelle ; *d)* grand vase à col court ; *e)* décoration en chevrons sur vase indigène.

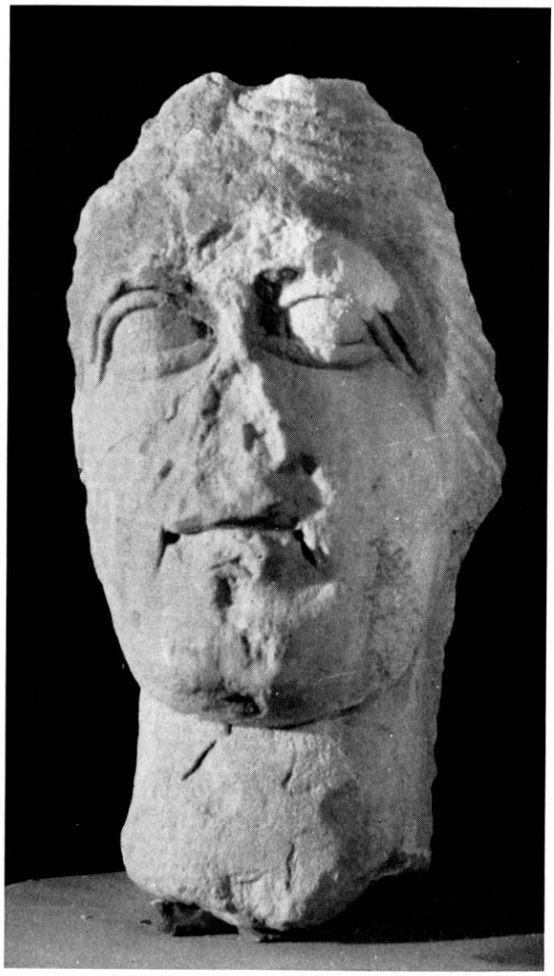

Fig. 37. Sainte-Cécile-les-Vignes. Tête de l'oppidum de Gallifet, pierre locale, hauteur : 0 m. 32.

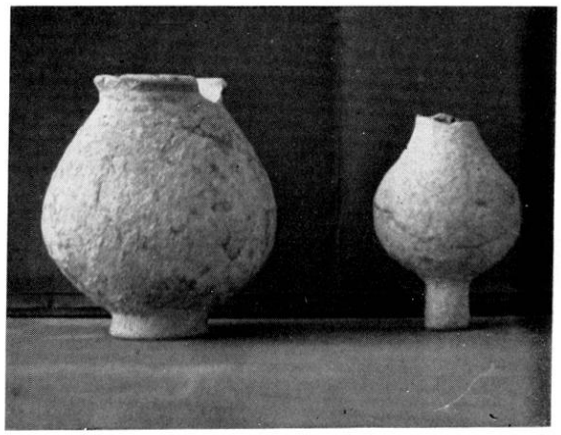

Fig. 38. Sarrians. Mobilier funéraire. Vase en céramique rouge luisante et amphorisque.

Fig. 39. — Sarrians. Inscription incomplète.

patte gauche de devant levée horizontalement. Sous les pattes de derrière : A. Sous le poitrail : H. Poids : 2 gr. 40.

Sainte-Cécile-les-Vignes. — Au pied de l'*oppidum de Gallifet*, entre les communes de Sainte-Cécile et de Cairanne, des travaux de terrassement, effectués vers 1910, pour l'aménagement d'un canal d'irrigation, ont mis au jour une tête en calcaire local. Réutilisée alors, comme moellon, dans un mur construit à proximité du lieu de découverte, cette sculpture a été recueillie, en 1961, par M. Louis Gauthier. La chevelure est rendue avec maladresse par de simples traits presque parallèles, les yeux largement ouverts sans pupilles sont bordés de fortes paupières saillantes ; le canal lacrymal, les commissures des lèvres et du nez sont amorcées au trépan (fig. 37). Œuvre locale, vraisemblablement du Ier s., comme semble l'indiquer le chignon bas et arrondi de la coiffure.

Sarrians. — *a)* Dans l'ancienne propriété de M. Bouchval, à 700 mètres au N.-N.-O. du cimetière actuel, des travaux de culture avaient mis au jour des sépultures sous tuiles. Une seule de ces sépultures, orientée N.-S., a donné en 1960 un mobilier funéraire comprenant : une petite cuiller de cuivre ; une coupelle de fer (0,09) sans pied, vraisemblablement une lampe ; un vase en céramique rouge brillante et la partie inférieure d'une amphorisque (fig. 38). Près des sépultures sous tuile a été trouvée une ciste de pierre vide de son contenu (h. 0, 22 ; l. 0, 63 ; largeur 0, 39) (Fouilles de M. P. Fayot) ; *b)* Dans le parc de la propriété de M. Granier, au lieu-dit « *Tellas* », une pierre encadrée de moulures mesurant 1 m. 90 de long sur 0 m. 66 de haut, porte dans l'encadrement l'inscription incomplète en caractères de 0 m. 11 de h. :

D. S I N T A C I V S . T E (M) P O R I

l'A à barre oblique, le C recourbé au-dessus de l'I, pouvant avoir la valeur d'un G (fig. 39).

Sault. — Au hameau de *la Loge*, quartier de *Dizis*, à la suite de labours profonds dans le terrain de M. Célestin Callot, des vestiges gallo-romains ont été mis au jour : tuiles plates, enduits muraux, fragments de meules, débris de récipients en poterie et en verre, anneau de bronze, ainsi que plusieurs pièces de monnaie : 2 gr. brz. d'Antonin le Pieux, 1 gr. brz. d'Alexandre Sévère et 2 moyens bronzes de Gallien (Renseignements André Dumoulin).

Vaugine. — Au quartier de *Carreirel*, au bord du Laval, découverte par M. H. Reyrin de l'angle inférieur gauche d'une plaque de marbre mouluré portant un fragment d'inscription.

L I A
S V O

H. 0, 16 ; l. 0, 158 ; é. 0,028 ; h. des lettres : 0,025 à 0,027. Entré au musée de Cavaillon le 6 février 1960 (Rens. A. Dumoulin).

Venasque. — Au quartier de *Saint-Giniez*, proche du village de Saint-Didier, après le passage d'un tracteur dans un vaste champ au nord de la ferme, plusieurs emplacements de terre noire ont été découverts contenant en abondance des déchets de cuisine (os d'animaux : bœuf, mouton, porc et coquilles d'huîtres) et des poteries gallo-romaines du Ier au Ve siècles. Des recherches superficielles ont permis de découvrir les objets suivants :

1° *Métal.* — Anneau filiforme en bronze de 2 cm. 8 de diamètre, et nombreux clous en fer ;

2° *Céramique.* — *a)* Rouge vernissée : fond de bol tronconique avec la marque : MERCA *(Mercator)* — frag. de fond de forme indéterminée estampillée : CELADI *(Celadus)* — autre frag. de fond avec L... — Vase hémisphérique f. 37 (incomplet) orné de festons continus à décor intérieur voluté, avec pendentifs sur une guirlande trifoliée (La Graufesenque, période de transition, règne de Vespasien). — Frag. de vase même forme orné d'un arboréide flexueux avec lion courant à gauche (fig. 40). Autre tesson de vase f. 37 à médaillon et panneaux coupés, touffe herbacée à 8 filaments, ados horizontal — 2 autres fragments l'un avec arrière-train de sanglier à droite, l'autre à festons et oiseaux symétriques (fig. 41). — A droite de l'entrée principale de la ferme de Saint-Giniez, près d'une petite fontaine, adossé au mur se trouve un grand autel romain en mollasse marine à base moulurée, à fronton également mouluré dont la partie supérieure

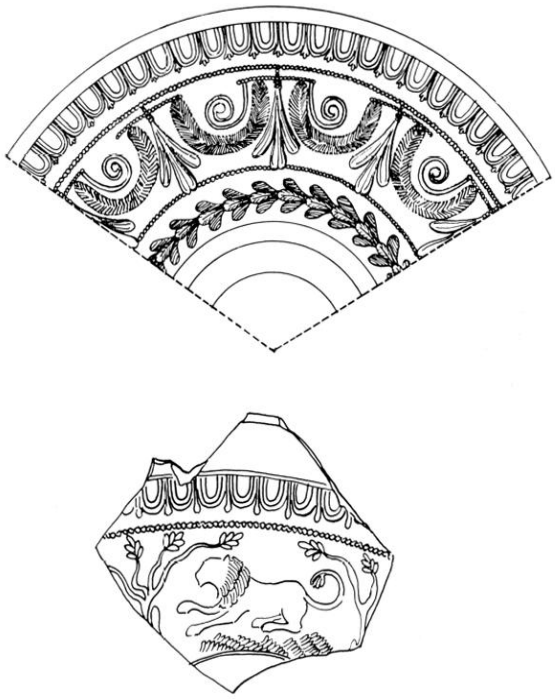

Fig. 40. — Venasque. Quartier de Saint-Geniez. Céramique sigillée, forme 37.

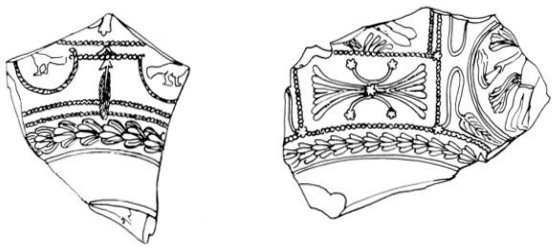

Fig. 41. — Venasque. Quartier de Saint-Geniez. Céramique sigillée.

est de profil arqué (fig. 42) ; sur le dé aucune inscription n'est visible (hauteur totale : 1 m. 36 — largeur du dé : 0 m. 45 — épaisseur : 0 m. 42). Non loin de cet autel se trouve un important fragment de corniche en mollasse orné de denticules sur une face, 5 moulures d'un côté et 2 mortaises d'assemblage sur l'autre (longueur : 1 m. 36 — largeur : 0 m. 64 — hauteur : 0 m. 40). (Renseignements A. Dumoulin.)

Vaison (Vasio Vocontiorum). — *a)* La campagne de 1961 a repris la fouille, avec la collaboration de M. A. Dumoulin, à l'O. de la « maison au dauphin », où elle a dégagé une troisième boutique ouvrant sur la « rue à

Fig. 42. — Venasque. Cippe anépigraphe.

colonnes ». Elle est construite en petits moellons réguliers de calcaire dur, avec revêtement intérieur d'un enduit blanc uni ; l'entrée sur la voie, large de 3 m. 80, ne garde pas de traces de seuil, mais montre des reprises tardives sur un seuil antérieur. A l'intérieur on a rencontré tois couches :

A) Décombres des murs voisins et de la toiture, avec céramique sigillée provenant de vases de forme 37. A 1 m. 80 du niveau moderne, se trouvaient deux squelettes incomplets d'enfant, l'un à côté de l'autre sans apparence de sépulture. A ce niveau, reposait sur des éboulis de toiture, un mur tardif daté par la présence dans le mortier d'un *centenionalis* à l'effigie de Valentinien (364-375) ;

B) Couche de décombres plus homogène, avec débris de *tegulae* et de peinture murale rouge. Parmi eux se trouvait une antéfixe de terre cuite représentant une tête de femme avec chevelure ondulée séparée en deux bandeaux,

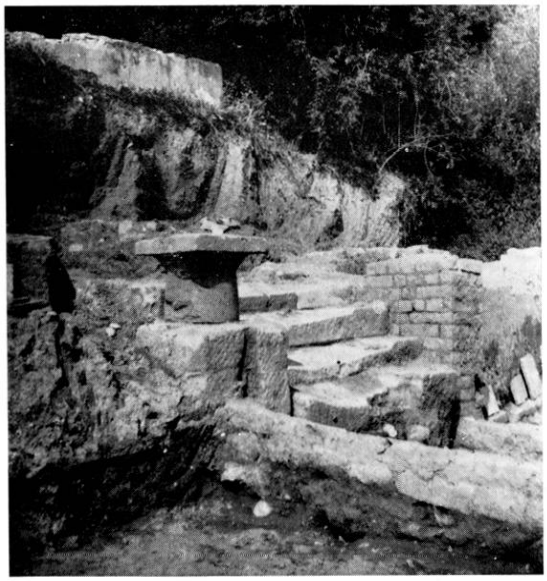

Fig. 43. — Vaison. Escalier et chapiteau de la « Rue aux colonnes ».

Abondante céramique avec poterie commune, lampe de la vallée du Pò et tessons de sigillée (formes 14, 29 et 37) ;

C) Prolongée au-dessous du sol de la boutique en terre battue, la fouille s'est arrêtée à la couverture de deux canalisations en dalles juxtaposées. Cette couche argilo-sableuse, souvent mélangée de cendre et de charbons s'est montrée riche en matériel : *monnaies*, représentées par un denier de Domitien et par 11 as de Vespasien (1), Domitien (3), Flaviens indéterminables (3), Nerva (1), Trajan (1), Hadrien (1), Faustine mère (1). — *Bronze*, lourde bague dorée gravée sur le chaton d'une tige stylisée, spatule, navette, charnière, etc. ; — *fer*, couteau, clous. — *Os*, épingle à tête réticulée, aiguille ; — *verre*, deux chatons et grosse perle ; — *céramique*, fond de bol italique estampillé RASINI, fond de bol forme 27 signé SEVERI, autres tessons des formes 29 et 37 ; poterie commune grise et jaune micacée, quelques fragments de vases à parois fines avec guillochis, etc.

Hors de la boutique, on a repris vers le N. le dégagement de la « rue à colonnes », jusqu'à un escalier de quatre marches, en calcaire dur, qui corrigent la dénivellation du sol s'élevant assez brusquement (fig. 43). Ces degrés reposent, plus ou moins régulièrement, sur un solide bloc de maçonnerie en petit appareil, formant soutènement. A l'angle O. de l'escalier, un bloc de mollasse servait de support à une nouvelle colonne dont le chapiteau a été trouvé à proxi-

Fig. 44. — Vaison. Dédicace de la Colonie Flavienne des Tricastins à sa patronne la Flaminique *Antestia Pia Quintilla*.

mité. Près de celui-ci, sur le sol de la rue, ont été découverts les 56 fragments d'une plaque de marbre blanc, provenant vraisemblablement du socle d'une statue, et portant une inscription d'un grand intérêt (fig. 44), en beaux caractères du Ier s. :

ANTISTIAE . Q . FIL . PIAE
QVINTILLAEFLAMINI
CAE . COLONIA . FLAVIA
TRICASTINORVM . PATRO
NAE . OPTVMAE . PHILOCR.
TE(S) . LIB

En dehors de quelques éclats, qui ne nuisent pas à la clarté du texte, la pierre, régulièrement brisée à sa base, présente une lacune qui affecte toute sa largeur, supprimant une septième ligne réservée à la formule dédicatoire. Une minuscule lacune à l'angle inférieur droit laisse une incertitude sur le nom de l'affranchi qui a été chargé d'ériger le monument : *Philocrites* ou *Philocrates* (?), ce nom connu à Arles (*C.I.L.*, XII, 898) et à Siscia (Dessau, 4574). L'épigraphie des Gaules connaît déjà le nom des *Antistii* (*C.I.L.*, XII, 856, 4712, 3409, etc.) et le cognomen *Quintillus*, *Quintilla* y est également répandu, mais tous deux n'étaient pas encore attestés à Vaison, malgré le rang distingué d'*Antistia Pia Quintilla*, à la fois Flaminique et choisie comme Patronne par les Tricastins. C'est à ces derniers plus qu'à la personne d'*Antistia* que s'attache l'intérêt de cette inscription. La tribu des *Tricastini*, occupait le territoire correspondant à l'ancien évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où Pline (III 36) place *Augusta Tricastinorum* parmi les *oppida* de droit latin. Cependant malgré le nom d'*Augusta* qui a pu couvrir le titre de *Colonia*, aucun texte littéraire ou épigraphique n'attribue ce dernier titre à la Cité des *Tricastini*. Grâce à l'inscription de Vaison, cette lacune est aujourd'hui comblée et, qui plus est, cette *Colonia Tricastinorum* ajoute à son titre le qualificatif de *Flavia*, qui en révèle l'origine impériale. Cette mention de la *Colonia Flavia Tricastinorum* ramène l'attention sur le cadastre B d'Orange qui fait état, à l'époque flavienne, de restitutions, aux Tricastins, de parcelles de terres situées dans la partie N.-E. de l'*ager* de la colonie d'Orange.

Au même niveau que l'inscription d'*Antistia*, et à proximité, on a recueilli un fond de vase tronconique sigillé signé PRIVATVS, un poids de bronze et une épingle en os, puis, poursuivant la fouille en profondeur, on a traversé une couche de gravier stérile, pour atteindre une zone argilo-sableuse contenant les fragments d'un gros vase grossier, non tourné, un fond de vase italique estampillé CORG, et un fragment de pied d'écuelle en imitation tardive de campanienne. C'est encore une fois un niveau augustéen de Vaison qui est atteint.

A l'O. de la « rue à colonnes » a été déblayée une salle trapézoïdale (5 m. 10×3 m. 75) avec sol en terre battue, recouvert d'une couche charbonneuse de 0 m. 20. On y a trouvé un sesterce d'Hadrien, un fragment de statuette en marbre blanc (buste décapité d'un personnage drapé, h. : 0 m. 098), une base de colonne et du petit matériel : serpe de fer, plaque de bronze, céramique sigillée avec signatures IVCVND, QVINTIN, vases lisses (Hermet, formes 12, 14, 16) et poteries communes.

Mitoyenne avec la précédente, une autre salle, plus petite (3 m. 25×1 m. 45), semble avoir servi de dépotoir. On y a recueilli de nombreux tessons de céramique, avec de la sigillée uniquement de forme 37 de la période de décadence, des vases unis tronconiques, un vase cylindrique (forme 22) avec signature SVARAD (Banassac), des vases de forme 12 dont un signé CANTI (NT liés) ; de la céramique grise (jattes, vases à bec tréflé), poterie à glaçure orangée et noire, de la poterie jaune du IIe siècle) ; trois petites lampes et des fragments également du IIe siècle. Du verre à vitre, des débris de petits vases, assiettes, gobelets également en verrerie blanchâtre et translucide. Enfin une petite plaquette de plomb, incomplète, perforée dans son angle supérieur (0 m. 024×0 m. 016, ép. 0 m. 0015), portant une courte inscription cursive incisée :

ACCL
CORAXS
VMPIM
XI

Vraisemblablement petite tessère de jeu, ou magique, où peuvent se reconnaître les mots *Corax sum* ou *Coraxs* d'une formule qui, pour nous, demeure hermétique.

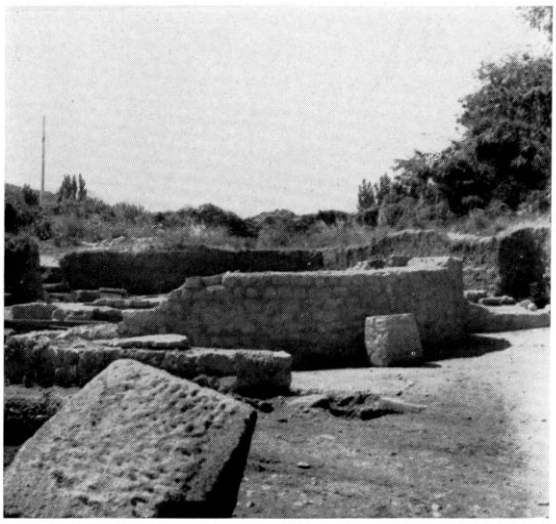

Fig. 45. — Vaison. Édifice à abside.

Fig. 46. — Vaison. Salle avec communication entre l'hypocauste et le *praefurnium*.

Au-delà des deux salles et sur une distance de 10 m. 35 vers l'O., la fouille n'a plus rencontré de substructions antiques, sauf un fût de colonne lisse au niveau de laquelle, à — 1 m. 85, se trouvaient deux pièces frustes du Bas-Empire et des tessons de poterie grise paléochrétienne. Le terrain semble avoir été bouleversé lors de l'établissement de deux fours. Ceux-ci, remplis de galets et de décombres, contenaient des restes de blocs de calcaire plus ou moins calcinés ; il s'agit vraisemblablement de fours à chaux, datés par des débris de céramique du XVIIe siècle, date que confirme la présence de

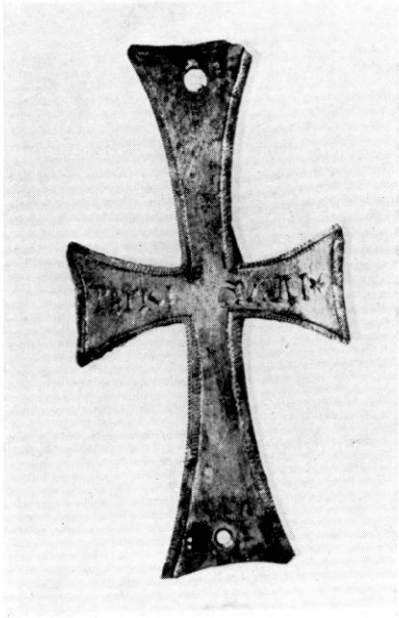

Fig. 47. — Vaison. Croix aux noms des saints Pierre et Paul.

deux monnaies papales d'Avignon (patacs) de cette même époque.

Poussé plus loin, vers l'O., le dégagement a enfin atteint un édifice construit avec soin en petit appareil régulier, dont les murs ont une épaisseur de 0 m. 60. Le plan de ce qui en a été dégagé à ce jour comprend une salle quadrangulaire, au Sud, contre laquelle viennent s'appuyer, au Nord, deux autres salles plus petites, perpendiculaires à la première ; celle-ci ayant sur sa façade E. une abside décrivant au sol un arc surhaussé (fig. 45). L'intérieur de cette abside a subi des modifications postérieures à sa construction ; on y a trouvé 19 blocs moulurés, des fragments de pilastres et de corniche et, dans son axe, ont été ajoutées deux grandes dalles rectangulaires de 2 m. 30 × 0 m. 55 qui ont exhaussé le pavement, au-dessus du sol primitif que l'on peut reconnaître à une profondeur de 0 m. 65. Les murs sous-jacents, tant dans l'abside que dans les salles voisines sont revêtus intérieurement d'un béton de tuileaux de 0 m. 05 d'épaisseur.

Des deux salles accolées au N., la première à l'E. (3 m. 58 × 3 m. 25) a son sol bétonné et contenait un hypocauste ; au-dessous d'un niveau correspondant aux dalles de l'abside, on a trouvé des éléments de pilettes en briques

Fig. 48. — Vaison. Regard circulaire à l'ouest de l'édifice à abside.

Fig. 49. — Vaison. Borne-fontaine avec représentation indigène d'un Neptune (IIIe siècle ?).

carrées et des débris de conduits de chaleur, mélangés à des tessons de poteries des IIIe et IVe s. et une lampe circulaire en fer. La salle qui est encore ensevelie en partie vers le N. est partagée en deux par une ligne de supports de trois voûtins qui devaient mettre en communication la salle avec un *praefurnium* (fig. 46). La deuxième salle attenante à l'O. (3 m. 17×2 m. 70), a été comblée par des décombres surmontés d'une couche de terre noire contenant quelques vestiges d'architecture et du petit matériel : bracelet de bronze, fragment d'un bracelet en lignite, etc.

L'ensemble du monument avec abside était recouvert d'un sol bétonné reposant sur des éboulis ; un sondage effectué au-dessous de ce sol, contre le mur S. de la salle à hypocauste a recueilli une petite croix en argent (fig. 47), de style byzantin, percée en haut et en bas pour pouvoir être cousue, et portant sur la branche transversale les noms PETRI PAULI + en caractères du Haut Moyen-Age.

A l'O. du monument à abside semble s'étendre une cour avec dallage dont il reste une portion irrégulière, ayant, vers sa limite N., une ouverture circulaire de 0 m. 62 de diamètre, paraissant servir de regard à une canalisation (fig. 48). Sur la limite de la cour, un mur se trouvait surmonté de trois dalles ; l'une d'elles est une stèle en mollasse blanchâtre (h. 1 m. 18, l. 0 m. 29, é. 0 m. 12) ; en haut de la pierre un rectangle (0 m. 34×0 m. 29) est occupé par un bas-relief : un personnage, nu, vu de face, les jambes un peu fléchies et écartées, le bras droit replié sur le bas du torse, tient dans sa main un petit dauphin ; la main gauche serre la hampe d'un trident autour de laquelle est enroulé un autre dauphin ; deux autres dauphins sont superposés dans le champ à gauche du personnage. Celui-ci paraît représenter un Neptune indigène, protecteur de source, attribution que confirme la présence, entre ses jambes, d'un trou percé dans la stèle pour servir de borne-fontaine (fig. 49) ;

b) Sur le territoire de Vaison, à l'O. du chantier de fouilles, au quartier de *Maraudi*, le long du chemin de Villedieu, un cultivateur a mis au jour trois tombes à incinération, deux en caisson cubique de pierre, la troisième en amphore ; le mobilier funéraire comprenait :

A) un lacrymatoire, un miroir rectangulaire en bronze étamé, une lampe du IIe siècle décorée d'un lion. — *B)* Un lacrymatoire, un miroir circulaire, une épingle en os et une lampe du IIe siècle décorée d'un scorpion et signée L HOS CRI. — *C)* Débris d'un récipient de verre. Une fouille exécutée dans cette partie du champ, par M. A. Dumoulin, a permis de découvrir à une profondeur de 1 m. 20, une étroite chaussée de 2 mètres environ de large, en direction N.-S., pavée d'une épaisseur de gros galets de l'Ouvèze, et trois nouvelles tombes placées à l'O. de cette voie. *A)* En caisson cubique de pierre avec opercule carré, vase à parfum en verre blanchâtre avec estampille... COLVC...TITES..., un petit miroir métallique convexe de 0 m. 042 de diamètre, une lampe à bec rond accosté de deux volutes avec sous le réservoir la marque V. — *B)* En amphore à fond plat à anses courtes et arrondies, lame de petit couteau, clous de fer et lampe à bec rond entre volutes, décorée d'une sphinge. — *C)* En amphore sans mobilier. On notera, dans ces six sépultures, l'absence de monnaies et d'urne cinéraire. Leur disposition fait penser à une petite nécropole de famille ;

c) Dans le quartier de *Théos*, a été retrouvée, en réemploi, une plaque de mollasse (h. 0 m. 42×l. 0 m. 54×e. 0 m. 07) portant une inscription en deux lignes (fig. 50) :

SACRVM
BOVTRICI

ainsi que la moitié d'un sarcophage (h. 0 m. 26, e. 0 m. 60, l. actuelle 0 m. 70) portant, dans un encadrement, la fin d'une autre inscription :

.....IAI PATEDNA III
..... ET SVIS

Ces deux inscriptions ont été remises, par leur propriétaire M. Louis Gauthier, au Dépôt archéologique de Vaison, où, grâce à la générosité de M. Fernand Taton, a été transporté :

d) Du quartier du *Rouviller*, au N. de la chapelle Saint-Quenin, un grand cippe funéraire avec couronnement et base moulurés, ultérieurement excavé et réemployé dans une fontaine, portant sur sa face antérieure l'inscription donnée sous le nº 1413 par le *C.I.L.*, XII :

Fig. 50. — Vaison. Inscription du quartier de Théos.

D. M.
C. IVCVNDIO
SEVERO DE
FVNTOAN
NORNXXVIIII
MENS VIII DIER
IIII C. IVCVND
SEVERIANVS
FIL. PIISSIMO

Ce cippe mesure 1 m. 45 de hauteur, 0 m. 75 de largeur et 0 m. 55 d'épaisseur ; les lettres de 0 m. 045 de hauteur sont saines, leur lecture élimine les variantes données par le *C.I.L.*

Henri ROLLAND.